

ÉCONOMIE

Chez Pauzé
Nos Langoustines sont toujours les meilleures
1657 Ste-Catherine Ouest
Stationnement Gratuit 932-6118

CAHIER
B

Agenda Page B 6
Culture Page B 8
Les sports Page B 5
Télévision Page B 7

AFFAIRES

Tout un défi pour Montréal

Si le Grand Toronto s'inquiète de son avenir en tant que centre financier d'envergure à l'échelle mondiale à Montréal, ça doit être la panique dans la communauté financière!

Lorsque Canagex, filiale du Mouvement Desjardins, confie la gestion d'une partie de ses portefeuilles à Toronto, il y a plus qu'un symbole. Lorsque le Québec perd plus de 100 milliards de son épargne au profit d'investissements extérieurs, décidés à plus de 70 % de Toronto, il y a plus qu'un symbole. Et si Montréal se meurt comme centre financier, relégué qu'il est au rang des groupes locaux desservant essentiellement des marchés avoisinants, il y a lieu de poser la question de la pertinence d'une Bourse à Montréal.



Gérard Bérubé

La Bourse, c'est l'emblème, le baromètre de cet état de santé financière des collectivités. La Bourse de Montréal, c'est le symbole de cette déchéance au profit de Toronto. Un dinosaure que certains grands gestionnaires de portefeuille québécois tentent de retenir à bout de bras. Mais la Bourse de Montréal, c'est à peine 15 % du marché des actions au Canada, contre près de 25 % il y a de cela dix ans. Et c'est un parquet contrôlé à 90 % par les firmes de courtage torontoises.

Il faut donc se spécialiser davantage, soutient la Bourse de Montréal. Par exemple, laisser à Toronto la négociation des actions et autres titres inscrits, et se développer au sein d'une niche: les produits dérivés. «Cela n'a guère de sens si la Bourse de Montréal obtient une part de 25 % du marché canadien alors que ce marché diminue de 50 %», a déjà mentionné le président de la Bourse de Montréal, Gérard Lacoste. Il faisait alors référence au fait que les bourses américaines transigent déjà la moitié des actions canadiennes interlistées. «En outre, au cours des cinq dernières années, nous avons vu quelque 40 compagnies canadiennes prometteuses effectuer un premier appel public à l'épargne exclusivement aux États-Unis», avait-il ajouté, se référant notamment à l'attrait que peuvent exercer les bourses électroniques, tel le Nasdaq, sur les émetteurs.

C'est à croire que la Bourse de Toronto, et tout le Toronto financier, acceptera cette spécialisation et permettra à la Bourse de Montréal de se développer du côté des produits dérivés, elle qui retient déjà 30 % de ce marché au Canada. Le rapport commandé par la Banque Scotia (voir texte ci-contre) est on ne peut plus clair. «La capacité qu'ont les groupes de services financiers de maintenir ou d'améliorer leur position dans la hiérarchie peut dépendre de plusieurs assises qui sous-tendent leur croissance et leur stabilité. Ces assises sont entre autres les points d'ancrage habituels (présence de bourses et concentration de fonctions liées aux sièges sociaux), l'accessibilité et la qualité de l'infrastructure (télécommunications, routes, aéroports, qualité de vie, maisons d'enseignement), la politique publique, l'environnement non financier et les coûts de fonctionnement.»

Et parmi la liste de facteurs mettant en danger la position internationale du Grand Toronto centre financier, l'étude réalisée par The Boston Consulting Group fait ressortir le statut de devise secondaire rattaché au dollar et le fait que, contrairement à Chicago, Toronto ne dispose pas d'un marché des instruments dérivés compétitif.

Capitale financière du Canada, Toronto est devenue au fil des ans un centre de services financiers international, et ce, malgré la petitesse du marché, malgré le faible nombre de grands émetteurs parmi les sociétés canadiennes et malgré un marché d'obligations corporatives peu développé au Canada. «Toronto est l'un des centres de services financiers nord-américains à la croissance la plus rapide et, après New York et San Francisco, elle a la plus forte concentration d'activités liées aux services financiers en Amérique du Nord.»

Malgré cette poussée, Toronto doit aujourd'hui se battre pour ne serait-ce que conserver son statut de centre financier secondaire, au même titre que Chicago et Singapour, à défaut de pouvoir espérer rejoindre les rangs des centres mondiaux aux côtés de New York, Londres et Tokyo, au risque d'être reléguée au niveau d'un centre régional axé uniquement sur le Canada.

L'avenir de la Bourse de Montréal apparaît bien sombre dans tout cela. Elle a beau prétendre occuper le 11^e rang parmi les places boursières au monde, il reste que le parquet de la rue Saint-Jacques est sans cesse rapetissé dans son rôle de bourse régionale, malmené qu'il est par cette concentration des capitaux à New York, Londres et Tokyo. Il y a même ce projet de fusion des parquets entre Montréal et Toronto, éventé l'an dernier, qui refuse de mourir. Après tout, les trois quarts des titres inscrits à Montréal se retrouvent également à la cote de Toronto. Et il y a cette pression exercée par les parquets électroniques, cette mobilité des capitaux, cette facilité des émetteurs à s'en remettre aux marchés des capitaux américains ou internationaux, et cette évolution des télécommunications.

La Bourse de Montréal pourra-t-elle survivre en se confinant à la niche des produits dérivés? Est-ce que Toronto centre financier lui permettra de s'y épanouir? Si Montréal a déjà perdu ses sièges sociaux, si Montréal a déjà perdu ses centres décisionnels dans le secteur financier, si Montréal est en train de perdre ses avocats, ses comptables (un de ces professionnels sur cinq dépend du secteur financier) et ses publicistes (un sur dix est relié au secteur financier), peut-elle tout miser sur les produits

Une perte de 142 millions au quatrième trimestre

La rentabilité tarde à venir au CN

ALLAN SWIFT
PRESSE CANADIENNE

Le Canadien National a subi au quatrième trimestre une lourde perte qui a ramené à 142 millions son bénéfice net pour l'année 1996.

Pour ce premier exercice complet du CN en tant que compagnie privée, le président Paul Tellier a préféré mettre l'accent sur le bénéfice d'exploitation, qui a grimpé de 40 % à 610 millions. Le CN a aussi amélioré son objectif de rendement d'exploitation, 85,3 % seulement au lieu de 85,6 %. Cela signifie que pour chaque dollar de revenu, le CN a dépensé 85,3 c. Ce critère sert beaucoup en Amérique du Nord pour évaluer la productivité.

«Pas un seul chemin de fer en Amérique du Nord n'a amélioré son rendement d'exploitation comme nous l'avons fait», a-t-il ajouté.

«C'est la meilleure année dans l'histoire de la compagnie», a affirmé M. Tellier de New York où il devait rencontrer des investisseurs hier.

En 1995, le CN avait accusé une perte nette de près de 1,1 milliard après avoir subi une énorme dévaluation d'actifs pour la région est du pays et pour couvrir des indemnités de licenciement.

Postes abolis

La perte de 166 millions au quatrième trimestre est surtout attribuée à une provision de 365 millions rendue nécessaire par l'abolition de 2250 autres postes l'an dernier et cette année.

La compagnie, a noté Paul Tellier, avait déjà planifié et annoncé ces compressions mais elles sont venues plus tôt que prévu en 1996. Pour l'année qui s'amorce, 1250 abolitions sont prévues, dont environ la moitié par attrition.

Le chiffre d'affaires du transporteur a connu une hausse de 1,5 % pour s'établir à 4,2 milliards. La faiblesse du transport des céréales a été compensée par un plus fort volume de ceux des conteneurs et des pièces d'automobiles. Les gains de produc-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le rythme d'abolition des postes devrait ralentir cette année au CN et l'effectif total se stabiliser vers 20 000 employés au milieu de 1998.

tivité sont surtout dus aux abolitions de poste. De près de 36 000 employés qu'il comptait en 1992, le CN en a congédié 14 000, en tenant compte de la vente ou de la fermeture d'ateliers et de la vente de lignes.

En 1996, les coûts de main-d'œuvre de la compagnie, créée en 1919 par le gouverne-

ment fédéral, ont diminué de 109 millions comparativement à 1995; au 31 décembre, le CN comptait 21 589 employés, soit 10 % de moins.

Selon M. Tellier, le rythme d'abolition des postes va ralentir cette année et l'effectif total se stabiliserait vers 20 000 au milieu de 1998. L'analyste Peter Von Ond, de

Midland Walwyn, croit que les investisseurs ne seront pas détournés par cette perte au quatrième trimestre car elle a permis une réduction des coûts de main-d'œuvre: «Vu par un investisseur, c'est une chose très positive. Pour les années à venir, la productivité va venir de la diminution des coûts de main-d'œuvre.»

Toronto, centre financier international en péril

Un rapport de consultants fait ressortir les risques pour la Ville reine de devenir un centre régional axé uniquement sur le Canada

LE DEVOIR ET LA PRESSE CANADIENNE

Le secteur des services financiers du Canada risque de perdre du terrain sur la scène internationale si l'on continue de dénigrer les banques plutôt que de songer à mettre sur pied une politique éclairée, dit l'un des plus importants banquiers au pays.

Des améliorations doivent être apportées rapidement si le Canada veut demeurer compétitif, a déclaré hier Peter Godsoe, président du conseil et chef de la direction de la Banque Scotia. «Si le Canada n'agit pas, dit-il, nous perdrons nos acquis et nous resterons un centre régional aux perspectives de croissance plus limitées.»

M. Godsoe, qui soutient que l'importance du secteur financier canadien est sous-estimée, a fait ces commentaires lors d'une conférence de presse pour rendre public un rapport sur la contribution du secteur des services financiers dans les économies locales et nationale.

L'une des constatations du rapport est que Toronto est l'un des centres de services financiers nord-américains dont la croissance est la plus rapide. Après New York et San Francisco, cette ville a la plus forte concentration d'activités liées aux services financiers en Amérique du Nord.

Le rapport constate que les services financiers et l'industrie automobile sont les deux locomotives de l'économie de la région métropolitaine de Toronto et de l'Ontario. Près de 21 milliards du PIB de Toronto et quelque 320 000 emplois dans la région dépendent directement ou indirectement des services financiers.

Mais le rapport fait également ressortir les risques, pour Toronto, de devenir un centre régional axé uniquement sur le Canada. «Les capitaux se déplacent encore plus rapidement et plus facilement que les effectifs. Si nous voulons que ces emplois et services importants demeurent ancrés dans le [Grand Toronto], il ne faut pas tenir ce secteur essentiel pour acquis.» David Pecaut, vice-président du Boston Consulting Group qui a réalisé l'étude pour le compte de la Banque Scotia, précise toutefois que Toronto court de nombreux risques. La technologie, l'automatisation et la déréglementation internationale ont rendu les emplois du secteur des services financiers plus mobiles. Il a estimé que grâce aux nouvelles technologies, jusqu'à 55 % de tous les emplois du secteur des services



PRESSE CANADIENNE

La Bourse de Toronto.

financiers pourraient être exécutés ailleurs. Et il n'a pas été sans rappeler que grâce également à cette technologie, «les sociétés canadiennes ont plus facilement accès aux marchés américains et mondiaux.»

D'autres facteurs mettent également en danger la position internationale du Grand Toronto. The Boston Consulting Group souligne ceci:

- le dollar canadien est une devise secondaire;
- Toronto présente moins d'intérêt que New York, par exemple, pour les meilleurs éléments du monde de la finance;
- contrairement à des centres comme Chicago, Toronto ne dispose pas d'un marché des instruments dérivés compétitifs;
- il existe peu de grandes sociétés canadiennes ayant d'importants besoins de financement à l'étranger;
- le marché des obligations de sociétés est presque inexistant au Canada.

On distingue, enfin, trois grands groupes de services financiers. Les groupes mondiaux, soit les grands centres de négociation internationaux comme New York, Londres et Tokyo; les groupes internationaux secondaires, soit les groupes importants qui fournissent la plupart des services financiers aux marchés régionaux et qui sont parfois des chefs de file internationaux dans un ou deux domaines. On y retrouve les Toronto, Chicago et Singapour de ce monde. Et il y a les groupes locaux, qui desservent essentiellement les marchés avoisinants, les Montréal, Vancouver, Los Angeles et Stockholm de l'industrie.

«La capacité qu'ont les groupes de services financiers de maintenir ou d'améliorer leur position dans la hiérarchie peut dépendre de plusieurs assises qui sous-tendent leur croissance et leur stabilité. Ces assises sont entre autres les points d'ancrage structurels (présence de bourses et concentration de fonctions liées aux sièges sociaux), l'accessibilité et la qualité de l'infrastructure (télécommunications, routes, aéroports, qualité de vie, établissements d'enseignement), la politique publique, l'environnement non financier et les coûts de fonctionnement dans une certaine région.»

Message à Ottawa

Les grandes banques canadiennes ont fait des profits sans précédent, 6,3 milliards l'an dernier, mais ne connaissent pas une croissance aussi rapide que les poids lourds bancaires aux États-Unis, en Europe et au Japon.

Un nouveau groupe de travail fédéral se penche actuellement sur les services financiers, mais les réformes qu'il recommande ne seront vraisemblablement pas en place avant le début du siècle prochain, quelques années trop tard, a dit M. Godsoe. Plusieurs autres pays, dont les États-Unis et le Japon, s'efforcent d'améliorer leurs systèmes bancaires beaucoup plus rapidement.

Par le passé, a dit M. Godsoe, le Canada a fait du bon travail pour établir des politiques afin de mettre de l'avant son secteur financier, sur le marché international et aux États-Unis. «Mais cette prévoyance semble disparue, dit-il. Les gouvernements ont tendance à insister sur les questions telles que les cartes de crédit et les prêts aux petites entreprises. Mais ces questions ne doivent pas constituer l'essentiel de notre politique de services financiers.»

Cahier spécial

Le 1^{er} février 1997

LE DEVOIR

Tombée publicitaire: le vendredi 24 janvier 1997

Rentrée littéraire

ÉCONOMIE

Un projet estimé à 645 millions

Bombardier donne le feu vert pour un Regional Jet de 70 places

LE DEVOIR ET LA PRESSE CANADIENNE

les ventes à venir de l'appareil.

Des pionniers du transport régional

Joint au téléphone, le porte-parole de Bombardier, Ahmed Galipeau, soulignait que pour l'entreprise, cet avion de transport régional de 70 places représente « la suite de nos efforts de mise en marché ». « On a été pionniers. On a été la première entreprise à lancer un jet commercial de 50 places. On est maintenant la première entreprise à lancer un jet commercial de 70 places. » Il note que les clients des autres pays ont apprécié le fait d'avoir différents produits au sein d'une même entreprise manufacturière.

Bombardier, dont le siège social est situé à Montréal, exploite des usines au Canada, aux États-Unis, au Mexique, en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Finlande, au Royaume-Uni, en France et emploie quelque 40 000 personnes.

Son chiffre d'affaires pour l'exercice qui a pris fin le 31 janvier 1996 atteignait 7,1 milliards. L'entreprise réalise 85 % de ses revenus à l'extérieur du Canada.

Le projet de l'avion de transport régional de 70 places de Canadair pourra voir le jour, le conseil d'administration de Bombardier venant tout juste de l'autoriser.

Le CRJ-X, un biréacteur de 70 places, est la version allongée de l'avion de ligne Regional Jet de Canadair, qui a 50 places.

L'ensemble du projet est estimé à 645 millions de dollars pour toutes les phases du développement, allant de la conception jusqu'au premier vol et à la certification. Bombardier compte déjà sur trois partenaires connus, soit General Electric (moteurs), Collins Avionic et Liebherr (système de pressurisation des cabines), afin de partager le risque financier du projet.

Le premier vol est prévu pour 1999 et la certification pour la fin de 2000.

Client secret

Hier, Bombardier voulait encore garder secret le nom du client auquel est destiné son appareil, mais celui-ci devrait être connu lors d'une conférence de presse à la fin février. Atlantic Southeast Airlines, qui vient de commander 30 RJ à 50 places pour 825 millions, n'a pas caché son intérêt pour la version allongée. Et l'on s'attend, dans l'industrie, à ce qu'American Eagle jette son dévolu sur cet appareil, dont la vocation régionale se précise sans cesse aux États-Unis, une fois réglé le différend qui oppose la société-mère, American Airlines, à ses pilotes. La taille de cette commande potentielle oscille entre 50 et 100 appareils.

« En fait, tous les acheteurs actuels de RJ à 50 sièges sont des acheteurs potentiels de cet appareil », a ajouté Linda Coates, directrice des relations publiques.

L'avion se vendra environ 23 millions \$ US, en dollars de 1995.

Le projet devrait permettre de maintenir ou créer 1000 emplois dans la région de Montréal.

L'automne dernier, le gouvernement fédéral avait annoncé une aide de 87 millions à Bombardier pour la recherche et le développement pour ce type d'appareils. Ottawa devrait toutefois toucher des redevances sur



L'intérieur du Regional Jet à 50 places.

Bombardier fait la conception, le développement, la fabrication et la commercialisation, dans les domaines du matériel de transport, de l'aéronautique et des produits de consommation motorisés.

DEVISES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)			
Afrique du Sud (rand)	0,3021	Hong Kong (dollar)	0,1786
Allemagne (mark)	0,8204	Inde (roupie)	0,0394
Australie (dollar)	1,0802	Italie (lire)	0,000880
Barbade (dollar)	0,6858	Jamaïque (dollar)	0,0426
Belgique (franc)	0,04105	Japon (yen)	0,01134
Bermudes (dollar)	1,3579	Mexique (peso)	0,1852
Brésil (real)	1,3225	Pays-Bas (florin)	0,7581
Caribbes (dollar)	0,5109	Portugal (escudo)	0,008639
Chine (renminbi)	0,1673	Royaume-Uni (livre)	2,2233
Espagne (peseta)	0,01025	Russie (rouble)	0,000246
États-Unis (dollar)	1,3365	Singapour (dollar)	0,9762
Europe (euro)	1,6541	Suisse (franc)	,9753
France (franc)	0,2433	Taiwan (dollar)	0,0502
Grèce (drachme)	0,005594	Venezuela (boïllivar)	0,00290

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

Fait n°5 sur la SP

La SP est la maladie neurologique la plus répandue chez les jeunes adultes au Canada.

Société canadienne de la **Sclérose en Plaques**

1-800-268-7582

Dîners d'affaires

Beauty L'ORIGINAL

Venez goûter nos nouveautés

Aussi bières importées, carte des vins

93 Mont-Royal O. (angle St-Urbain) 849-8883

MONGOLIE GRILL cuisine unique

«La formule est d'une simplicité déconcertante. Une belle idée que ce restaurant, face à Radio-Canada.»

J. Blanchette, Le Devoir

«Bref, ce resto, c'est la fête. Dans l'assiette comme dans la salle.»

R. Beauchemin, Voir

1180 Wolfe (coin René-Lévesque) 526-0605

Salon de Thé LE DAPHNÉ

Apéros ~ Repas Légers
Humeur Gourmande
Avant et Après Spectacles
Exposition Sculptures d'Albâtre de Joseph Arsenault

3803, rue Saint-Denis (coin Roy) Mtl 849-3042

POUR ANNONCER DANS CETTE RUBRIQUE, COMPOSEZ LE 985-3322

Québec prépare une émission mondiale de 750 millions

GÉRARD BÉRUBÉ LE DEVOIR

Le gouvernement du Québec a annoncé son intention d'émettre 750 millions \$ US sur le marché mondial des obligations dans le but de compléter ses besoins financiers pour l'exercice 1996-97. C'est la première fois que Québec procédera à une émission dite globale de cette taille, un geste qui s'inscrit dans une conjoncture financière favorable pour les titres québécois.

« Le nom du Québec est de plus en plus prisé sur le marché international des capitaux », a résumé un analyste du marché obligataire, sous le couvert de l'anonymat. Déjà, l'an dernier, Québec parvenait à écouler ses titres rapidement, sans concession ou prime inhabituelle. Ce fut le cas, au début de janvier 1996, pour cette émission de 500 millions vendue dans le temps de la dire aux États-Unis. Ce fut le cas également de cette première vente de titres obligataires sur le marché canadien depuis le vote référendaire, réalisée au début de février 1996. Quelque 350 millions d'obligations trouvaient preneurs rapidement, à 80 % auprès d'investisseurs institutionnels québécois. Une deuxième tranche de 350 millions a été ajoutée à cette émission,

qui a été écoulée en moins d'une heure après, cette fois, d'investisseurs institutionnels à forte majorité torontoise.

« Les titres québécois sont de plus en plus recherchés parce que la conjoncture économique s'améliore, et parce qu'ils offrent un écart de rendement », a ajouté cet analyste. Un écart de rendement qui se rétrécit depuis un an, depuis le budget Landry et le Sommet économique de mars 1996. Au début de janvier, l'écart entre les obligations dix ans du Québec et celle de même échéance du Canada se situait à 68 points, contre 71 en mars 1996. Il est de 45 points aujourd'hui. L'émission annoncée hier, conditionnelle au maintien des conditions actuellement favorables, porte sur 750 millions \$ US d'obligations à échéance de dix ans. Elle serait offerte de façon simultanée en Asie, en Europe, au Canada et aux États-Unis. Le groupe de souscripteurs réunit Crédit Suisse First Boston, Goldman Sachs et Merrill Lynch à titre de chefs de file, auxquels viennent se greffer Nomura et SBC Warburg à titre de chefs de file associés.

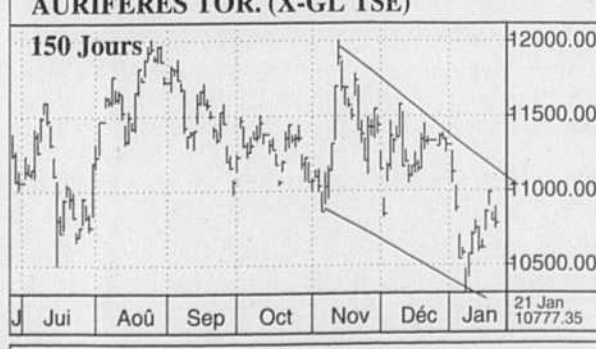
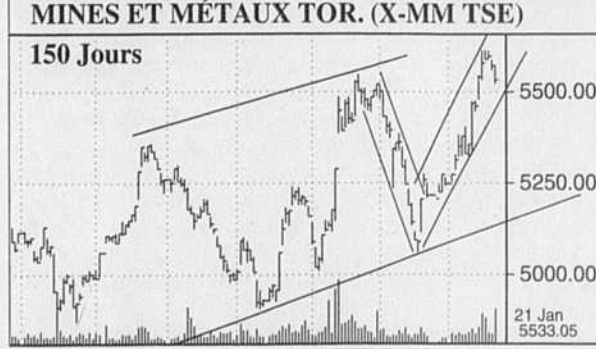
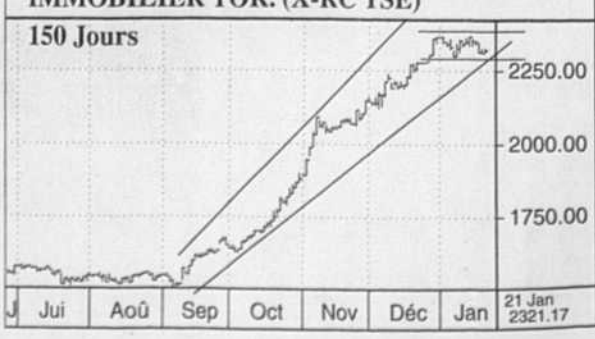
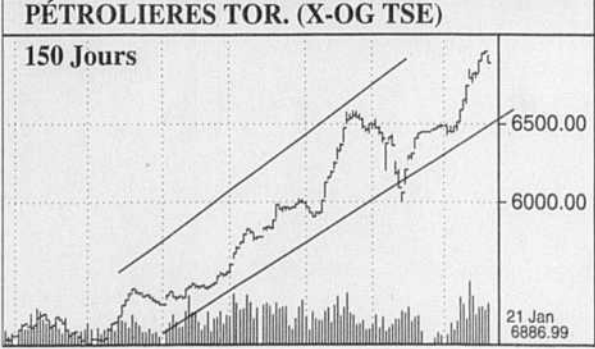
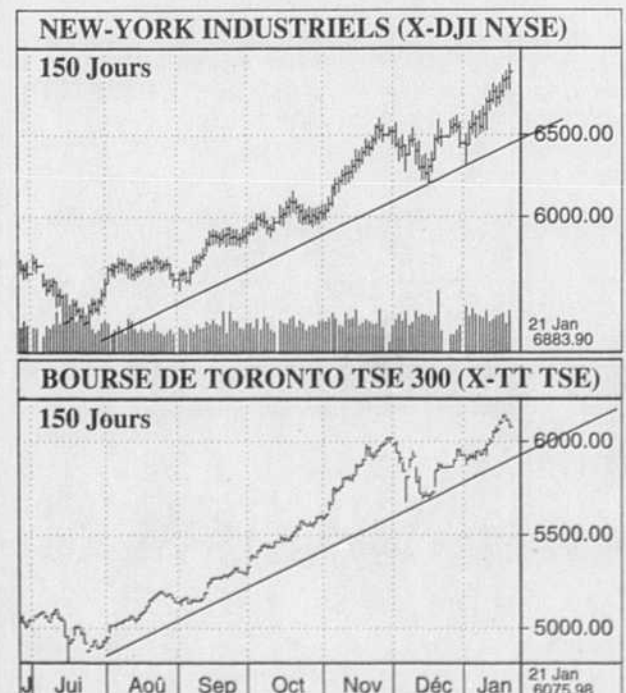
Une fois réalisée, cette émission devrait compléter le programme de financement du gouvernement pour l'exercice 1996-97, un programme qui se chiffre à 17,5 milliards.

COUP D'ŒIL BOURSIER

De saturation à correction

MICHEL CARIGNAN COLLABORATION SPÉCIALE

Alors qu'on ne voit encore aucun début de correction des principaux indices américains, le marché canadien fait un pas de plus vers une correction générale. Il arrive parfois que tout semble indiquer une chose et que c'est finalement le contraire qui se passe, mais plus souvent qu'autrement la logique l'emporte. Pour le moment, la logique c'est ce qu'on voit. Ce sont les acheteurs qui sont venus à manquer au cours des derniers jours et c'est maintenant la pression de vente à court terme qui se fait sentir. Il n'y a rien de terrible dans l'air, mais il faut s'attendre à une certaine correction. La grande majorité des secteurs ont affiché des baisses. Pour les secteurs les plus forts, ces baisses sont minimes et ne montrent qu'un peu de repli. Parmi ceux qui sont très faiblement affectés ou qui sont déjà en correction on retrouve les transports et les pétrolières, les services financiers et publics faisant partie des faibles replis. Les industrielles, les immobilières, le détail, la consommation et la gestion sont en arrêt haussier à court terme et en position pour un repli. Les minières, les communications et les forestières sont en correction. Les aurifères glissent encore dans leur tendance haussière. Dans l'ensemble de nos positions, c'est un point idéal pour quelques prises de profits et pour s'asseoir ensuite sur nos positions jusqu'à ce que l'on puisse voir si on se remettra à acheter après la correction lors d'une autre poursuite haussière, ou si on se intensifiera la diminution de la grosseur et du nombre de positions. Il s'agit ici toutefois d'une stratégie destinée à ceux qui aiment agir au lieu de regarder passer les événements. Le mieux c'est d'utiliser une telle stratégie au moins sur une portion de nos portefeuilles pour un rendement à court terme. De cette manière, on ne jette pas à la poubelle nos stratégies à long terme.



DECISION-PLUS
Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mardi le 11 février 1997 à 19:00h
740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210
Réservez votre place :
(514)392-1366

	Volume (000)	Ferme (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	13806	2996.23	-29.91	-1.0
XCB:Bancaire	5130	4241.55	-17.78	-0.4
XCO:Hydrocarbures	10070	2454.10	-11.78	-0.5
XCM:Mines et métaux	5515	3284.55	-7.88	-0.2
XCF:Produits forestiers	1209	2785.68	-23.59	-0.8
XCI:Bien d'Équipement	3723	2889.55	-42.45	-1.4
XCU:Services publics	3191	2700.47	-4.29	-0.2

	Volume	Ferme	Var.	Var.
BOURSE DE TORONTO				
TSE 300	17545	320.01	-3.64	-1.1
TSE 100	.	367.57	-2.70	-0.7
TSE 200	.	371.09	-0.61	-0.2
TSE 300	63313	6075.98	-37.92	-0.6
Institutions financières	5353	5597.58	-17.41	-0.3
Mines et métaux	9744	5533.05	-39.00	-0.7
Pétrolières	16499	6886.99	-73.02	-1.0
Industrielles	7849	4103.77	-28.66	-0.7
Aurifères	6758	10777.35	-20.99	-0.2
Pâtes et papiers	3493	4716.00	-47.71	-1.0
Consommation	1641	9918.22	-165.67	-1.6
Immobilier	385	2321.17	-18.17	-0.4
Transport	4334	6767.61	+49.78	0.7
Pipelines	900	4868.12	+19.83	0.4
Services publics	2171	4636.64	-28.86	-0.6
Communications	1880	10216.75	-62.99	-0.6
Ventes au détail	1554	4831.65	-3.65	-0.1
Sociétés de gestion	746	7671.37	-98.93	-1.3

	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.	Var.
BOURSE DE VANCOUVER						
Indice général	36739	1195.00		-4.44	-0.4	
MARCHÉ AMÉRICAIN						
30 Industrielles	48711	6883.90		+40.03	0.6	
20 Transports	7916	2337.37		+19.75	0.9	
15 Services publics	8033	239.52		+1.26	0.5	
65 Dow Jones Composé	64661	2136.51		+13.76	0.6	
Composite NYSE	.	411.57		+2.26	0.6	
Indice AMEX	.	715.13		+5.33	0.8	
S&P 500	.	767.20		-1.66	-0.2	
NASDAQ	.	1376.97		+12.69	0.9	

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
PETRO-CD A	6067	21.70	21.50	21.50	-0.20	-0.9
PETRO-CD A IR	5910	17.45	17.25	17.25	-0.15	-0.8
FALCONBRIDGE LTD	5015	31.35	30.75	30.80	-0.40	-1.3
FALCONBRIDGE A IR	4997	21.65	21.15	21.15	-0.50	-2.3
PROVIGO IR	2606	1.95	1.70	1.95	+0.05	2.6
GOLDEN RULE RES	2251	11.10	9.05	10.90	+1.55	16.6
NORTHROCK RES LTD2113	1535	15.00	15.35	15.35	+0.35	2.3
TRIMAC LTD	2012	19.00	18.00	19.00	+0.90	5.0
AIR CANADA	1633	7.35	7.15	7.25	+0.05	0.7
BRE-X MINERALS	1411	23.30	22.50	22.60	-0.40	-1.7

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
WESTAIM CP (THE)	4021	4.50	4.35	4.40	-	-
FALCONBRIDGE A IR	1383	21.65	21.25	21.35	-0.25	-1.2
FALCONBRIDGE LTD	1351	30.85	30.70	30.70	-0.50	-1.6
INMET MINING CP	1320	7.50	7.50	7.50	-0.05	-0.7
MACKENZIE FIN CP	900	19.05	19.00	19.05	+0.15	0.8
BOMBARDIER INC B	759	25.20	24.35	24.55	-0.70	-2.8
TALISMAN ENERGY	627	47.40	46.90	47.10	-1.50	-3.1
BRESEA RES LTD	507	11.70	11.40	11.40	-0.35	-3.0
ROYAL BANK OF CDA	475	50.50	49.80	50.10	-0.55	-1.1
AIR CANADA	397	7.30	7.15	7.30	+0.10	1.4

ÉCONOMIE

Première réalisation importante pour le CESAM

Bell investit dans un... cégep

L'entreprise financera la construction des locaux de l'école en nouveaux médias du cégep de Jonquière... à Montréal

La commandite du secteur privé prend un nouveau tour: Bell investit 1,6 million pour des locaux et de l'équipement destinés au Centre national d'animation et de formation (NAD) du cégep de Jonquière, établi à Montréal. L'école en nouveaux médias de ce cégep aménagé dans la «MédiaSphère Bell».

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Formé en mai 1995, le Consortium d'expertise et de services en applications multimédias (CESAM) a annoncé, hier, «son premier projet d'envergure», l'investissement de 1,6 million de dollars de l'un de ses membres, Bell, dans l'aménagement de locaux abritant le Centre national d'animation et de design (NAD) du cégep de Jonquière dans le but d'en faire «une école de formation haut de gamme dans le domaine des nouveaux médias».

Le cégep de Jonquière, qui a essayé il y a quatre ans à Montréal pour y établir son centre NAD, aura donc de nouveaux locaux pimpants et de l'équipement de pointe, gracieusement de l'entreprise privée, dans le nouveau bâtiment de la Cinémaèque québécoise du boulevard de Maisonneuve, à Montréal. De son côté, le cégep investit 2,5 millions de dollars dans le déménagement de son centre. Le commanditaire Bell insiste toutefois pour que ce lieu de formation et

d'expérimentation en multimédias se nomme «MédiaSphère Bell».

Ce n'est pas la ministre de l'Éducation qui est venue lancer ce partenariat nouveau genre entre un établissement collégial public et la compagnie de téléphone privée mais bien la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, accompagnée de Serge Ménard, ministre d'État de la métropole, et du député fédéral Martin Cauchon, responsable du développement régional au Québec. La directrice générale du CESAM, Louise A. Perras, le premier dirigeant de Bell au Québec, Louis A. Tanguay, le directeur général du cégep de Jonquière, Jacques Vézina, et un représentant du maire de Montréal participaient également à ce lancement sur fond de musique techno qui se déroulait dans les futurs locaux du centre NAD, encore en construction. Leur inauguration est prévue pour la mi-février.

Une première annonce majeure

Pour le CESAM, une division du

Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM), il s'agit d'une première annonce majeure. Fondée il y a près de deux ans, le CESAM caressait l'ambition de canaliser l'émergence de firmes de calibre international dans le secteur des infocorées. Plus de un million de dollars plus tard, dont 400 000 \$ provenaient du gouvernement fédéral et 200 000 \$ de Québec, le CESAM est loin du compte: le consortium n'a à son actif aucune réalisation concrète, mise à part la production d'un seul céderom de formation, a précisé Mme Perras. La ministre Louise Beaudoin a indiqué qu'il n'était pas dans l'intention du gouvernement de subventionner davantage le CESAM.

Le lancement de la MédiaSphère coïncide avec l'ouverture du CESAM à d'autres entreprises ou organismes que les 16 fondateurs, parmi lesquels on retrouve notamment, outre le CRIM, Bell et le centre NAD, Télélobe, Radio-Canada, CAE, Digital, Silicon Graphics, Quebecor Multimédia et General DataComm. Le CESAM accueillera maintenant des «membres associés» dont la contribution de base s'élève à 5000 \$, en plus des membres dits «dirigeants» dont la cotisation annuelle oscille entre 15 000 et 25 000 \$, a expliqué Mme Perras. Le CESAM «regroupera éventuellement l'ensemble de l'industrie du multimédia» au Québec, peut-on lire dans un des commu-



JACQUES GRENIER, LE DEVOIR

La ministre Louise Beaudoin a indiqué qu'il n'était pas dans l'intention du gouvernement de subventionner davantage le CESAM.

Uniquement émis par l'organisme hier. Le CESAM mettra en place dans la MédiaSphère Bell des activités gravitant autour de quatre axes: la vitrine technologique, la formation, l'expérimentation et le maillage.

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
↓	↓	↑	↑	↓
-29,91	-37,92	+40,03	+0,31	-0,80
2996,23	6075,95	6883,90	74,85	353,30

EN BREF

Fusion de Natcom et Allard

(Le Devoir) — Une nouvelle force vient de voir le jour dans le monde de la publicité québécoise avec la fusion de Natcom et Allard. Cette nouvelle entreprise, Allard et associés, représente désormais la cinquième agence en importance au Québec. Avec une facturation de l'ordre de 41 millions, Allard et associés présente une clientèle diversifiée tels que Aliments Ultima (Yoplait), Banque Royale, KLM, Les Peintures Benjamin Moore, Lexus Canada, Meloche-Monnex, Producteurs laitiers du Canada, Rhon-Poulenc Rorer, Schering Canada, Société des alcools du Québec et Wal-Mart Canada. Allard et associés regroupera une soixantaine d'employés.

Bacon crée 110 emplois

(PC) — Bacon America, une entreprise spécialisée dans la transformation de la viande, située à Drummondville, s'appête à créer 110 nouveaux emplois qui devront être comblés d'ici le mois de juillet. Depuis son ouverture, en 1991, l'usine a doublé sa superficie et vient d'acquies de nouvelles machines, ce qui représente des investissements de dix millions. Lors du lancement de ses opérations, 150 personnes se trouvaient à l'emploi de la société. Aujourd'hui, elle compte près de 225 employés. L'entreprise dessert le marché intérieur et exporte aussi dans plusieurs pays du monde, dont les États-Unis, et dans le Sud-Est asiatique, dont Hong-Kong, précise le directeur de l'usine, Alain Héroux.

Équipements chez Ivaco

(PC) — La compagnie de métallurgie Ivaco, de Marieville, a annoncé hier un investissement de 13 millions visant le marché des produits à valeur ajoutée dans le secteur du fil d'acier. La société équipera ainsi son usine de Marieville de nouvelles tréfileuses à grande vitesse. Elle prévoit installer un poste de grenailage dans celle d'Ingersoll, en Ontario, et des fours à Buffalo. L'équipement le plus important est pour l'usine de Newman, en Géorgie, où Ivaco a des plans pour bâtir, vers la fin de l'année, un système de nettoyage à l'acide et de recuit.

Achat d'Airbus

(PC) — Royal Aviation a annoncé hier l'acquisition de deux Airbus A310-300 grâce à un accord avec GE Capital Aviation Services, filiale de services financiers du groupe industriel General Electric qui construit aussi les moteurs. Spécialisée dans les vols nolisés, le transporteur prévoit utiliser ces avions de 265 sièges, à compter de mai.

Shermag à Victoriaville

(PC) — Le fabricant de meubles Shermag a annoncé hier l'achat de l'usine Huppé, à Victoriaville, pour fins d'entreposage et de distribution avec ses huit usines qui desservent le marché nord-américain. En y investissant deux millions, Shermag compte faire des économies de location d'entrepôts et obtenir un service de livraison plus efficace. Shermag pourrait dans quelques années transférer cette activité près de Sherbrooke et créer une autre usine dans les locaux de Victoriaville.

Abitibi vend l'usine de Thunder Bay

(PC) — La papetière Abitibi-Price a annoncé hier la vente de l'usine de Thunder Bay et de ses territoires de coupe. La compagnie veut ainsi s'en tenir à l'exploitation de ses usines plus grosses et plus rentables, ailleurs en Amérique du Nord, et dont le marché paraît mieux assuré à long terme. Selon un vice-président d'Abitibi-Price, Bill Sheffield, l'usine de Thunder Bay a fait de l'argent lors des deux derniers exercices et devrait continuer d'en faire en 1997. L'usine mise en vente et l'exploitation forestière afférente emploient quelque 400 personnes.

Maax achète

(PC) — Le fabricant d'équipements de salle de bains Maax, de la Beauce, a annoncé hier l'acquisition de Manhattan Products Canada, dont l'usine est située à Anjou. Cette entreprise de l'île de Montréal est spécialisée dans les portes de douche et armoires de pharmacie. La transaction, payable en partie en actions ordinaires de Maax, inclut la division de Manhattan Products à Beamsville, en Ontario, où sont produits des équipements de spa. La compagnie acquise par Maax a plus de 200 employés.



ASSOCIATED PRESS

Le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan.

États-Unis

Greenspan voit peu de signes d'inflation

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le président de la Réserve fédérale américaine Alan Greenspan a estimé hier qu'il y avait «peu de signes de tensions inflationnistes» dans l'économie américaine.

M. Greenspan, qui intervenait devant la commission du Budget du Sénat, a également déclaré que «la modeste relative de la hausse des coûts salariaux» observée pourrait n'être qu'un «phénomène momentané». Il s'est ensuite interrogé sur le fait de savoir si «la condition actuelle du marché du travail restera compatible avec une maîtrise de l'inflation». Mais jusqu'à présent, a-t-il encore observé, «il n'y a pas eu d'accélération substantielle de l'inflation», et par «certaines mesures d'évolution de la tendance des prix, l'inflation a même ralenti quelque peu».

M. Greenspan a en outre estimé que la croissance du produit intérieur brut atteindrait environ 3 % en 1996. Il a également observé que «le marché [bour-

sier] a continué à grimper à un rythme effréné». Mais il ne s'est pas interrogé, comme il l'avait fait en décembre, sur le fait de savoir «si ce n'est pas une exubérance irrationnelle qui provoque une escalade facile des valeurs boursières, exposant alors les titres à des replis inattendus et prolongés, comme cela s'est produit au Japon au cours des dix dernières années».

L'expression «exubérance irrationnelle» avait provoqué une tempête sur l'ensemble des places financières mondiales où l'on avait interprété ces commentaires comme un avertissement d'un possible tour de vis à la politique monétaire américaine afin d'éviter la formation d'une bulle spéculative. M. Greenspan a noté que les ménages ont semblé investir davantage de leur revenu dans les produits financiers en 1996.

Wall Street a bien accueilli les propos très attendus de M. Greenspan en regagnant la trentaine de points que le principal baromètre de la grande bourse new-yorkaise perdait auparavant.

Boeing renonce au Superjumbo

ASSOCIATED PRESS

Seattle — Boeing ne construira pas le Superjumbo, version allongée de son 747-400, faute de commandes des compagnies aériennes.

La mise au point du Superjumbo décliné en deux versions, 747-500X et 747-600X, aurait présenté un risque financier trop important étant donné les besoins actuels du marché, a expliqué Mike Bair, responsable de la stratégie de développement et des produits au sein de la division des avions commerciaux.

Le 747-500X aurait eu une capacité de 490 sièges, pour un rayon d'action

de 16 300 km, contre 420 passagers et 13 100 km pour le 747-400 existant. Le 747-600X aurait emporté de 500 à 550 passagers sur 13 600 km.

Le coût de développement des versions 500X et 600X est estimé à sept milliards \$ US. Dix compagnies à travers le monde auraient réellement eu besoin de ce type d'appareils, ce qui est nettement insuffisant, explique-t-on chez Boeing dont le rival Airbus réfléchit à la construction d'un nouvel avion, l'A3XX (550 à 650 passagers).

Boeing, a ajouté M. Bair, envisage à présent de construire de nouvelles versions, à plus grand rayon d'action, de ses biréacteurs 767 et 777.

Les Canadiens doivent cesser de dénigrer les banques, sinon...

Le président de la Banque de Montréal dénonce les préjugés et stéréotypes véhiculés envers les banques

MICHELLE MACAFEE
PRESSE CANADIENNE

St. John's, T.N. — Les Canadiens doivent cesser de dénigrer les banques sinon ils pourraient compromettre leur propre avenir économique, a prévenu le président du conseil et chef de la direction de la Banque de Montréal à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires de la banque.

«Lorsque les Canadiens prennent à partie leurs institutions bancaires, c'est à eux-mêmes qu'ils risquent de nuire», a soutenu M. Barrett devant environ 300 actionnaires réunis pour l'assemblée, qui avait lieu à St. John's, Terre-Neuve. C'est particulièrement vrai si nos banques se retrouvent dépourvues des moyens de contrer la concurrence mondiale, qui n'est ni une promesse ni une menace mais une réalité, a-t-il insisté.

M. Barrett a situé son allocution dans la perspective du prochain groupe de travail fédéral sur l'avenir de l'industrie des services financiers. Ce groupe de travail s'attachera autant aux préoccupations des banques quant à l'adoption d'une politique gouvernementale ajustée à la nouvelle réalité de la concurrence internationale qu'aux critiques des citoyens sur une foule d'aspects, des frais de service aux taux d'intérêt des cartes de crédit en passant par les milliards de dollars de profits des banques et leurs politiques de prêt.

Rémunération

Même dans le cadre protégé d'une assemblée d'action-

naires, M. Barrett n'a pas échappé aux questions sur sa propre rémunération globale de 3,9 millions de dollars, l'une des plus élevées parmi les cadres du secteur bancaire, l'an dernier. Il a tenu à indiquer que les salaires et primes élevés «découlent du fait que nous avons connu sept années de gains records». M. Barrett a dit craindre que «les stéréotypes, les mythes et la désinformation» circulant chez les clients des banques aboutissent à «une législation préjudiciable à l'avenir économique du Canada». Depuis que des millions de Canadiens possèdent des parts de fonds communs d'investissement ou qui cotisent à une caisse de retraite sont devenus, en fait, propriétaires des banques, il est encore plus important pour ces institutions d'augmenter leurs revenus et de faire face sur un pied d'égalité à la concurrence d'institutions étrangères, a-t-il poursuivi.

Sur la question des frais de service, M. Barrett a souligné que la Banque de Montréal a gelé la plupart d'entre eux depuis 1991 et qu'ils ne constituent que moins de 3 % de ses revenus totaux.

Réfutant les allégations voulant que les banques n'ont cure des «petits», M. Barrett a fait valoir que les prêts aux grandes entreprises déclinent constamment et ne représentent plus que 26 % du total, contre 50 % pour les hypothèques, prêts aux particuliers et aux petites entreprises. Quant au préjugé selon lequel les banques ne paieraient pas suffisamment d'impôts, M. Barrett a noté que la Banque de Montréal a versé un peu plus de 1,2 milliard en impôts et autres charges fiscales, soit davantage que son revenu net de 1,2 milliard.

Business à la carte

Les déjeuners-causeries 1996-1997

Katrin Nakashima

M. Brian Levitt, président et chef de la direction d'Imasco Limitée, a le plaisir d'annoncer que Mme Katrin Nakashima, secrétaire et conseiller juridique principal, a été nommée vice-présidente de la Société. Mme Nakashima s'est jointe à Imasco en 1991 à titre de conseiller juridique principal, après avoir exercé le droit en cabinet privé.

Imasco Limitée est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de produits et de services de consommation qui exerce ses activités au Canada et aux États-Unis. Ses compagnies en propriété exclusive sont Imperial Tobacco, Hardee's Food Systems, Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et Genstar Development Company. Imasco détient également environ 98 % des actions ordinaires de Services financiers CI, société mère du groupe de compagnies Canada Trust au Canada et de First Federal Savings and Loan Association of Rochester aux États-Unis.

CONFÉRENCIERS INVITÉS

Mardi 28 janvier
(Hôtel Complexe Desjardins - Le Méridien Montréal)
M. Hans J. Mäder
Président-directeur général
Sandoz Canada inc.
Chef
Novartis Pharma Canada

Mardi 4 février
(Le Centre Sheraton)
M. John T. McLennan
Président et chef de la direction
Bell Canada

Reservations : Ghislaine Larose
Téléphone : (514) 871-4001
Télécopieur : (514) 871-1255
ou (514) 871-5971

Billet : 47 \$ membre / 54 \$ non-membre

Carnet de 10 billets : 425 \$ (membres seulement) / TP5 (7 %) et TVQ (6,5 %) en sus

Conception graphique : Vasco design

ÉCONOMIE

ASSURANCE

Alliance stratégique entre les groupes Ultima et Dubeau

Le marché de l'assurance-vie et de l'assurance de dommages se divise en deux pôles au Québec. D'une part, les gros joueurs comme Reed Stenhouse et Dale Parizeau, qui occupent une bonne part de la scène québécoise de l'assurance dite de gros volume. Et d'autre part, le marché de l'assurance des particuliers, que ce soit du domaine de l'assurance-vie ou de l'assurance de dommages, où la concurrence entre les «joueurs» favorise les alliances pour s'accaparer des parts plus importantes de marché.

FRANÇOIS NORMAND LE DEVOIR

Le groupe Ultima, le plus important regroupement de courtiers en assurance de dommages au Québec, et le groupe Dubeau, le plus important centre indépendant de courtage en assurance-vie et en services financiers au Canada, ont conclu hier une alliance stratégique.

Pour ce faire, les deux groupes ont mis sur pied une nouvelle entité — une corporation — pour effectuer la gestion des efforts communs, Les Services financiers Ultima-Dubeau. La nouvelle corporation aura son siège social à Montréal. Les deux regroupements conserveront toutefois

leur autonomie et aucune modification ne sera apportée en ce qui a trait à la propriété des deux entreprises — le groupe Ultima est détenu par 18 actionnaires alors que le groupe Dubeau est la propriété exclusive de Roland Dubeau.

Le président-directeur général du Groupe Ultima, Guy Lesage, estime que «cette alliance stratégique permettra aux courtiers d'Ultima d'avoir un accès privilégié à une équipe d'experts qui a fait ses preuves». La relation établie par les deux groupes avec leurs clientèles respectives constitue, selon lui, un atout de poids dans leur stratégie commune de développement des services financiers.

Quant au directeur général du

Groupe Dubeau, Serge Alary, il a fait savoir que cette alliance était nécessaire dans un contexte de mondialisation des marchés. «Il est de plus en plus important que les plus solides cabinets de services-conseils puissent offrir une gamme étendue de services, seuls ou en synergie, avec les leaders de leurs marchés respectifs», fait-il valoir.

Au sein de la nouvelle corporation, les deux groupes se sont attribués un rôle bien précis afin de maximiser leurs forces respectives. Par exemple, le groupe Dubeau s'occupera de la conception du produit (assurance-vie et services financiers) et de la conclusion d'ententes avec les fournisseurs. Il mettra de plus à la disposition du groupe Ultima les ressources humaines nécessaires afin qu'il puisse former son personnel dans des champs d'activité tels les fonds d'investissement, la planification financière, les valeurs mobilières et les assurances personnelles et collectives.

Le groupe Ultima s'occupera quant à lui du recrutement, de l'encadrement et du suivi des séances de formation. L'instauration récente d'un système de communication électronique permet d'ailleurs au groupe

Dubeau de partager toute information pertinente et non confidentielle avec les points de service du groupe Ultima.

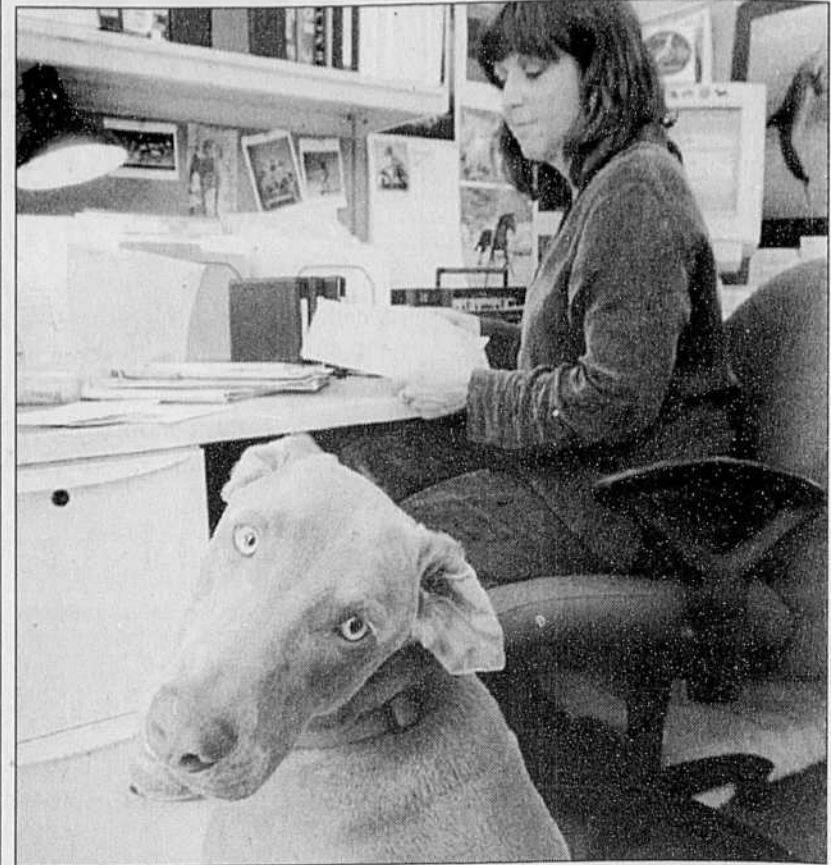
La nouvelle alliance devrait permettre la création d'une centaine de postes de conseillers en services financiers, qui seront intégrés à l'ensemble des points de service régionaux du Groupe Ultima.

Deux entreprises en croissance

Fondé en 1983, le groupe Ultima compte plus de 100 employés répartis dans 105 points de service régionaux et à son siège social à Montréal. Le volume des primes souscrites annuellement en assurance de dommages (entreprise, habitation, automobile) dépasse les 300 millions de dollars.

Créé quant à lui en 1961 par Roland Dubeau, le groupe Dubeau compte près de 80 employés à son siège social de Québec et plus de 1800 courtiers répartis dans 50 bureaux associés et affiliés. Le groupe génère un volume annuel de commissions brutes en assurance de personnes et en services financiers avoisinant les 25 millions.

Bon chien!



ASSOCIATED PRESS

UNE EMPLOYÉE de la compagnie Autodesk Inc., en Californie, s'affaire sous l'œil — un peu distrait par l'appareil-photo — de son... animal préféré. Cette société spécialisée en bureautique a en effet permis à ses employés de venir travailler accompagnés de leur chien. Une centaine des quelque 800 employés se sont prévalus jusqu'à maintenant de ce nouveau «droit».

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) NO: 505-02-007146-966. COMMISSION SCOLAIRE DE JACQUES-CARTIER, VS- CLAUDE GERVAIS ET DIANE ST-ONGE. Le 3 février 1997 à 10h30, au 2958, rue MAILLOUX, à LONGUEUIL, district de Longueuil, seront vendus par huissier de Justice, les biens saisis en

cette cause, soit: 1 Table et 6 chaises; 1 buffet 3 portes vitrés; 1 piano; 2 causeries en cuir vert; 1 télévision Toshiba et acc. YVAN MARTIMBAULT, huissier de Justice. Info: 674-6400. BERNIER ET MARTIMBAULT.

92020657 et acc.; 1 classeur en aluminium 2 portes. ETO: CONDITIONS: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, Huissier du district de Longueuil, (514)465-4650. GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

2 portes en bois brun avec tiroirs et 2 tablettes et acc.; 1 causeuse à 2 places, tissu beige et bois; 1 amplificateur de marque Harman Hardon HK 3400 et acc. Etc... Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval, ce 15 janvier 1997, Eric Latraverse, huissier de Justice, LATRVERSE ET ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, suite 235, Laval, Québec, H7S 1N2. Tél.: 978-8869.

le journal Le Devoir. Une copie de la DÉCLARATION DE DIVORCE a été remise au greffe à l'intention de JOHN BEDIAKO. Lieu: Montréal. Date: 15 janvier 1997. MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL NO: 504-04-001654-976 COUR SUPÉRIEURE Partie demanderesse

ROULLA BARAK Partie demanderesse

TANIOS BARRAK Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à TANIOS BARRAK, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 2800 St-Martin ouest, à Laval, dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de l'action en séparation de corps a été remise au Greffe de la Cour supérieure de Laval, à l'intention de TANIOS BARRAK. Lieu: Laval. Date: Ce 13 janvier 1997. FRANCINE AUDETTE, Greffier.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-233889-975 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT

GREFFIER ADJOINT UCILLA DURAND Partie demanderesse

ANDRE GUILLAUME Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à ANDRE GUILLAUME, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de ANDRE GUILLAUME. Lieu: Montréal. Date: 08 janvier 1997. MICHEL MARTIN, G.A.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE (Conformément à l'article 795 C.c.Q.) AVIS est par les présentes donné que, à la suite de décès de Dame My Ngoc LETHI, en son vivant domiciliée au 3, 40ième Avenue, à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, survenu le 31 juillet 1996, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, M. Phung LEHUU, le 17 janvier 1997, devant Me Kenneth C. TRAN, notaire, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude dudit notaire sise au 180, boul. René-Lévesque est, bureau 205, Montréal, Québec, H2X 1N6. Montréal, le 20 janvier 1997. KENNETH C. TRAN, Notaire et procureur.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie

9039-5237 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 17 janvier 1997. LUC MARTEL, Avocat Procureur de la compagnie.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-02-051732-969 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) PRÉSENT

BANQUE ROYALE DU CANADA Partie demanderesse

EDMOND GHARIBIAN Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à EDMOND GHARIBIAN, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.110 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et pièces a été remise au greffe à l'intention de EDMOND GHARIBIAN. Montréal, ce 20 janvier 1997. FRANÇOIS LEBLANC, G.A.

AVIS À TOUS LES CRÉANCIERS ET DEMANDEURS DE L'INTENTION DE DISSOLUTION DE ELECTRO HELP INC. La présente est pour vous aviser que ELECTRO HELP, INC. est en processus de dissolution et qu'un avis d'intention de dissolution a été déposé par la corporation auprès du Minnesota Secretary of State le 31 décembre 1996.

Toute réclamation à l'endroit de la corporation doit être présentée par écrit et reçue par la corporation à ses bureaux situés au 50, de la rue Bellevue à Saint-Luc, Québec, J2W 2G4, avant le 15 avril 1997. Montréal, le 13 janvier 1997. ELECTRO HELP, INC. Paul Rozon, président.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie 9025-5670 Québec Inc. ayant son siège social à 3781, avenue Lafayette, Boisbriand, Québec, J7H 1N5, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Laval, le 20 janvier 1997. PARENT, COUTLEE 600, rue Cardinal Laval, Qc. H7V 1T5 Procureurs de la compagnie.

Hydro Québec Appel de candidatures Montréal AAQ.70053 Remise des candidatures du 3 au 11 mars 1997 Développement de nouveaux concepts de réseaux dans le cadre du projet Oriel : options de réseaux intégrés à l'environnement local Admissibilité : Place d'affaires au Québec Prix : 25 \$ Pour renseignements techniques : Télécopieur: (514) 840-4811 Le prix des documents comprend les taxes, est NON REMBOURSABLE et doit être payé par chèque ou mandat à l'ordre d'Hydro-Québec. Les documents peuvent être consultés ou obtenus du lundi au vendredi de 8 h à 16 h à : Hydro-Québec Direction Acquisition 800, boul. de Malsonneuve est 2e étage, bureau 2-007 Montréal (Québec) H2L 4M8 Pour renseignements relatifs à la vente des documents : Téléphone (514) 840-4903 (Région de Montréal) 1-800-324-1759 (De l'extérieur) Les documents peuvent aussi être consultés aux 8 centres d'acquisition régionaux d'Hydro-Québec entre 8 h et 12 h et entre 13 h et 16 h. Avis important : Une séance d'information aura lieu le 5 février 1997 à 9 h 30 au : Siège social d'Hydro-Québec 75, boul. René-Lévesque Amphithéâtre de la mezzanine Montréal (Québec) H2Z 1A4

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) NO: 500-02-015564-953. LEXPRESS INC., Partie demanderesse -vs- Me SYLVAIN JOURDAIN, Partie défenderesse. Le 3ième jour de février 1997 à 10h00, au 25, AV. DE LA BROUQUERIE, BOUCHERVILLE, Qc., district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: Me SYLVAIN JOURDAIN, saisi en cette cause, consistant en: 1 Photocopieur Toshiba BD-5110, série T1831560 et acc.; 1 meuble sur roues pour photocopieur à 1 porte et acc.; 1 télécopieur Toshiba TF-181, série

32020657 et acc.; 1 classeur en aluminium 2 portes. ETO: CONDITIONS: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, Huissier du district de Longueuil, (514)465-4650. GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-015564-953. LEXPRESS INC., Partie demanderesse -vs- Me SYLVAIN JOURDAIN, Partie défenderesse. Est par la présente donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus au: 218, RUE CORONA, ROSEMÈRE, district de Terrebonne, à 10h00 heure le 5 février 1997 à Savoir: 1 Table en bois et vitre et acc.; 1 buffet

à 2 portes en bois brun avec tiroirs et 2 tablettes et acc.; 1 causeuse à 2 places, tissu beige et bois; 1 amplificateur de marque Harman Hardon HK 3400 et acc. Etc... Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval, ce 15 janvier 1997, Eric Latraverse, huissier de Justice, LATRVERSE ET ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, suite 235, Laval, Québec, H7S 1N2. Tél.: 978-8869.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-05-027014-966 COUR SUPÉRIEURE

CAISSE POPULAIRE DES SOURCES, Partie requérante c. RUDVIC INVESTMENTS INC., et LES INVESTISSEMENTS RAMANIK INC., Partie intimé et Ivan RUDUCHVILLOW, James BEAUBIEN, Michael ROMANIUK, Jean-Guy LEDUC, Victor DANHAK, Partie mise en cause

Prenez avis que l'étude VILLENEUVE LORTIE GOLDEN & ASSOCIÉS, huissiers de justice, a été nommée par le tribunal en vertu d'un jugement rendu le 9 janvier 1997 par M^o Odette CORDEAU, greffière spéciale, pour procéder à la mise en vente de l'immeuble ci-après décrit.

LA VENTE AURA LIEU LE 21 FÉVRIER 1997 À 10 H 00 AU 41, RUE SAINT-JACQUES, BUREAU 200, MONTRÉAL, PROVINCE DE QUÉBEC

DÉSIGNATION - Un emplacement situé en la ville de Pincoût (Québec) connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX CENT CINQUANTE-CINQ de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT SOIXANTE-DIX-NEUF (179-255) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Île-Perrot, circonscription foncière de Vaudreuil; Avec bâtisses y érigées portant le numéro civique 95, 5^e Avenue, Pincoût (Québec) J7V 5K8.

LA VENTE SERA FAITE SELON LES CHARGES ET CONDITIONS SUIVANTES:

1. Il sera adressé procès-verbal des offres et enchères reçues; 2. Aucune offre ou enchère ne peut être reçue si celui qui la fait ne déclare ses nom, qualité, profession et domicile. Les offres ou enchères peuvent être faites par procureur. Il sera dressé procès-verbal des offres et enchères reçues; 3. L'adjudicataire et son représentant, s'il y a lieu, devra être en mesure de fournir la preuve de son identité. Il devra en conséquence:

a) s'il est une personne physique, déclarer son nom, son lieu et date de naissance et l'adresse de son domicile; b) s'il est une personne morale, déclarer le nom, la forme juridique qu'elle emprunte, sa loi constitutive, son siège social et fournir la résolution autorisant le représentant à agir comme enchérisseur;

c) s'il est une société ou une association, déclarer le nom, la forme juridique qu'elle emprunte et son adresse et fournir une résolution autorisant le représentant à agir comme enchérisseur.

4. En aucun cas, l'adjudication ne peut être faite avant qu'il ne se soit écoulé quinze minutes depuis la première offre et cinq minutes depuis la dernière enchère; 5. La mise à prix est fixée au montant de 450 000 \$; 6. Lors de l'adjudication, l'adjudicataire devra verser par chèque visé, mandat ou traite bancaire à l'ordre de VILLENEUVE LORTIE GOLDEN & ASSOCIÉS, en fidéjussure, ou en argent, le montant de la mise à prix et la différence entre le montant de l'adjudication et la mise à prix dans les cinq jours, à l'expiration desquels les intérêts au taux de douze pour cent l'an commenceront à courir;

7. L'adjudicataire devra aussi payer les frais relatifs à l'acte de vente et les droits de mutation, le cas échéant; 8. L'adjudicataire prendra l'immeuble dans l'état où il se trouve au moment de l'adjudication, avec tous les droits du propriétaire qui s'y rattachent et il l'acquerra sans garantie de contenance et de qualité et à ses risques et périls, la possession et l'occupation de l'immeuble ne seront remises qu'à l'occasion de la signature de l'acte de vente;

9. La requérante pourra s'en porter adjudicataire et retirer le prix de vente jusqu'à concurrence de sa créance.

Montréal, ce 22^e jour de janvier 1997. CLAUDE VILLENEUVE HUISSIER DE JUSTICE

VILLENEUVE LORTIE GOLDEN & ASSOCIÉS

41, rue Saint-Jacques, 2^e étage Tél.: (514) 288-0211 Montréal (Québec) H2Y 1K9 Téléc.: (514) 288-0952

le journal Le Devoir. Une copie de la DÉCLARATION DE DIVORCE a été remise au greffe à l'intention de JOHN BEDIAKO. Lieu: Montréal. Date: 15 janvier 1997. MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-233889-970 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT

GREFFIER ADJOINT MARIE MYRLANDE ANTONOR Partie demanderesse

PIERRE PATRICK AGNANT Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à PIERRE PATRICK AGNANT, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de PIERRE PATRICK

AGNANT. Lieu: Montréal. Date: Ce 14 janvier 1997. LISE DUCHESNE, G.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL NO: 504-04-001654-976 COUR SUPÉRIEURE Partie demanderesse

ROULLA BARAK Partie demanderesse

TANIOS BARRAK Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à TANIOS BARRAK, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 2800 St-Martin ouest, à Laval, dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de l'action en séparation de corps a été remise au Greffe de la Cour supérieure de Laval, à l'intention de TANIOS BARRAK. Lieu: Laval. Date: Ce 13 janvier 1997. FRANCINE AUDETTE, Greffier.

AVIS public Ville de Montréal

Service du greffe Aliénation de biens immobiliers ou autres

AVIS PUBLIC est donné que la Ville de Montréal a aliéné, au cours du mois de décembre 1996, autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques, en faveur des personnes, compagnies ou organismes mentionnés ci-dessous, aux prix indiqués en regard de leur nom, les biens immobiliers ou autres suivants:

1.- deux terrains situés au nord-ouest de la rue Sherbrooke, entre la rue Viau et le boulevard de l'Assomption, constitués des lots 1-286 à 1-289, 1-297 à 1-300 et d'une partie des lots 1-280 à 1-285, 1-290, 1-296 et 1-301 à 1-304 du cadastre officiel de la Cité de Hochelaga et de deux parties du lot 5, trois parties du lot 8 et quatre parties du lot 9 du cadastre officiel de la Paroisse de Longue-Pointe - Régie des installations olympiques - 13 710 739,55 \$;

2.- emplacement situé au nord-est de la rue de La Roche et au nord-ouest de la rue Saint-Grégoire, formé d'une partie du lot 328-693 du cadastre officiel du Village de Côte Saint-Louis - Ultramar Canada inc. - gratuitement;

3.- emplacement situé à l'ouest de l'avenue Viger, entre la rue de Ville et l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, constitué des lots 113, 114, 115, 119-Pis, 120 et 121 du cadastre officiel de la Cité de Montréal (quartier Saint-Louis) - Corporation d'hébergement du Québec - 2 860 000 \$;

Montréal, le 22 janvier 1997 Le greffier, Léon Laberge

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC. Appel de propositions no 96-810 Service de navette par autobus pour la clientèle du Casino de Montréal Clôture le: 5 février 1997, 11 h, heure locale

La Société des casinos du Québec inc. désire recevoir des propositions de firmes relativement à un service de navette par autobus pour la clientèle du Casino de Montréal.

Le présent appel de propositions s'adresse aux firmes ayant la capacité de répondre aux conditions contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable au montant de 50,00 \$ présenté sous forme de chèque certifié ou mandat-poste fait à l'ordre de la Société des casinos du Québec inc., du mercredi 22 janvier au mardi 4 février 1997, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à l'adresse suivante:

Société des casinos du Québec inc. Direction de l'Approvisionnement 500, rue Sherbrooke Ouest, 15e étage Montréal (Québec) H3A 3G6

Aucune proposition reçue après le délai ne sera acceptée. Pour pouvoir présenter une proposition, le proposant doit répondre aux critères suivants, sans quoi sa proposition sera automatiquement rejetée:

• être une société; • avoir obtenu le document d'appel de propositions directement de la direction de l'Approvisionnement de la Société des casinos du Québec inc.; • avoir un bureau d'affaires au Québec;

• être propriétaire d'un minimum de quatre (4) autobus de type «de ville» (urbain), tous conformes aux exigences techniques qui sont décrites au document d'appel de propositions. Les propositions devront être accompagnées d'un chèque certifié, d'une traite bancaire ou d'un cautionnement de proposition émis en faveur de la Société des casinos du Québec inc. et représentant 5 % du montant le plus élevé apparaissant au bordereau de proposition. Les propositions devront aussi être accompagnées d'une convention relative à l'émission d'un cautionnement d'exécution émis en faveur de la Société des casinos du Québec inc. et représentant 10 % du montant le plus élevé apparaissant au bordereau de proposition. La Société des casinos du Québec inc. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre proposition reçue. Toute information peut être obtenue auprès de Alain Bérubé au numéro (514) 499-5091. Michèle Lavigne Directrice, Approvisionnement Société des casinos du Québec inc. Émis le 22 janvier 1997

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL NO: 504-04-001654-976 COUR SUPÉRIEURE Partie demanderesse

ROULLA BARAK Partie demanderesse

TANIOS BARRAK Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à TANIOS BARRAK, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 2800 St-Martin ouest, à Laval, dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de l'action en séparation de corps a été remise au Greffe de la Cour supérieure de Laval, à l'intention de TANIOS BARRAK. Lieu: Laval. Date: Ce 13 janvier 1997. FRANCINE AUDETTE, Greffier.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE (Conformément à l'article 795 C.c.Q.) AVIS est par les présentes donné que, à la suite de décès de Dame My Ngoc LETHI, en son vivant domiciliée au 3, 40ième Avenue, à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, survenu le 31 juillet 1996, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, M. Phung LEHUU, le 17 janvier 1997, devant Me Kenneth C. TRAN, notaire, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude dudit notaire sise au 180, boul. René-Lévesque est, bureau 205, Montréal, Québec, H2X 1N6. Montréal, le 20 janvier 1997. KENNETH C. TRAN, Notaire et procureur.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie

9025-5670 Québec Inc. ayant son siège social à 3781, avenue Lafayette, Boisbriand, Québec, J7H 1N5, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Laval, le 20 janvier 1997. PARENT, COUTLEE 600, rue Cardinal Laval, Qc. H7V 1T5 Procureurs de la compagnie.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de la faillite de: 2959-4298 QUÉBEC INC., société légalement constituée exerçant ses activités au 109, rue Saint-Charles sud, dans la ville de Granby (Québec) J2G 7A2.

AVIS est donné que suite au dépôt de l'avis d'intention aux termes de l'article 504 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, 2959-4298 QUÉBEC INC. a fait cession de ses biens rétroactivement au 1er octobre 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30 janvier 1997, à 09 h 30, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).

Montréal, ce 20 janvier 1997. Stéphane Lachance & Associés inc. Syndic de faillite Téléphone: (514) 878-9631 Membre de Demers, Beaulne

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie 9025-5670 Québec Inc. ayant son siège social à 3781, avenue Lafayette, Boisbriand, Québec, J7H 1N5, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Laval, le 20 janvier 1997. PARENT, COUTLEE 600, rue Cardinal Laval, Qc. H7V 1T5 Procureurs de la compagnie.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de la faillite de: 9025-5670 QUÉBEC INC., personne morale ayant fait affaires sous le nom et la raison sociale de «Café Le Coloc» au 1600, rue Robinson, en la ville de Chomedey, Laval, province de Québec, H7W 2W4.

AVIS est par la présente donné que suite au dépôt de l'avis d'intention aux termes de l'article 504 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, 9025-5670 QUÉBEC INC. a fait cession de ses biens rétroactivement au 1er octobre 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13 février 1997 à 10 h 30, au bureau du Séquestre officiel, au 5, Place Ville-Marie, 8^e étage, Montréal (Québec).

LAVAIL, ce 22 janvier 1997. Raymond, Chabot Inc. Es qualités de syndic de l'actif de Librairie Montarville Inc. Claude Trudeau, C.A., CIP

Édifice Richelieu 370, chemin de Chambly Bureau 300 Longueuil (Québec) J4H 3Z6 Tél.: (514) 679-5510 Téléc.: (514) 679-5511

LIBRAIRIE MONTARVILLE INC., corporation légalement constituée exerçant ses activités au 1285, Roberval, St-Bruno (Québec) J3V 5J1.

AVIS est par les présentes donné que suite au dépôt de l'avis d'intention aux termes de l'article 504 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, 9025-5670 QUÉBEC INC. a fait cession de ses biens rétroactivement au 1er octobre 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30 janvier 1997, à 09 h 30, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).

Montréal, ce 20 janvier 1997. Stéphane Lachance & Associés inc. Syndic de faillite Téléphone: (514) 878-9631 Membre de Demers, Beaulne

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie 9025-5670 Québec Inc. ayant son siège social à 3781, avenue Lafayette, Boisbriand, Québec, J7H 1N5, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Laval, le 20 janvier 1997. PARENT, COUTLEE 600, rue Cardinal Laval, Qc. H7V 1T5 Procureurs de la compagnie.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de la faillite de: 9025-5670 QUÉBEC INC., personne morale ayant fait affaires sous le nom et la raison sociale de «Café Le Coloc» au 1600, rue Robinson, en la ville de Chomedey, Laval, province de Québec, H7W 2W4.

AVIS est par la présente donné que suite au dépôt de l'avis d'intention aux termes de l'article 504 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, 9025-5670 QUÉBEC INC. a fait cession de ses biens rétroactivement au 1er octobre 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13 février 1997 à 10 h 30, au bureau du Séquestre officiel, au 5, Place Ville-Marie, 8^e étage, Montréal (Québec).

LAVAIL, ce 22 janvier 1997. Raymond, Chabot Inc. Es qualités de syndic de l'actif de Librairie Montarville Inc. Claude Trudeau, C.A., CIP

Édifice Richelieu 370, chemin de Chambly Bureau 300 Longueuil (Québec) J4H 3Z6 Tél.: (514) 679-5510 Téléc.: (514) 679-5511

MOTS CROISÉS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 1 2 3

LE DEVOIR

LES SPORTS

Etat de la réserve collective de sang

Groupe sanguin	
O+	34%

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Info-collecte: 527-1501

EN BREF

Le choix des internautes

(AP) — Mike Holmgren, qui a mené les Packers de Green Bay à une première participation au Super Bowl en 29 ans, a été choisi l'entraîneur de l'année par des amateurs de football internautes. Il a reçu 12 280 votes pour devancer de peu Dom Capers des Panthers de la Caroline (10 676) et Mike Shanahan des Broncos de Denver (10 212). Il succède à Ray Rhodes, des Eagles de Philadelphie, qui fut le gagnant du premier concours tenu l'an dernier.

Les meilleures foules au Centre Molson

(PC) — Le Canadien continue d'attirer les meilleures foules de la LNH au Centre Molson, avec une moyenne de 20 853 billets vendus à ses 23 premiers matchs. Il en était lundi contre Detroit à un 10^e match à guichets fermés (21 273 billets vendus). Après 582 matchs, les 26 équipes de la LNH ont vendu une moyenne de 16 298 billets par rencontre, soit 91,4 % de la capacité totale des arènes, une augmentation de 5,2 % par rapport aux 15 493 de l'an dernier, déjà une année record. Les Oilers d'Edmonton ont notamment haussé leur moyenne de billets vendus de plus de 4000, soit de 11 534 à 15 752 par match.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Lundi

St. Louis 6 NY Islanders 4
Washington 3 Boston 2
Chicago 1 Buffalo 2
Toronto 1 Hartford 3
Detroit 1 Montréal 4
Colorado 4 Floride 2
San Jose 1 Vancouver 6

Mardi

Calgary à Pittsburgh
Edmonton à NY Rangers
Dallas à Philadelphie
Colorado à Tampa Bay
New Jersey à Los Angeles

Aujourd'hui

Floride à Hartford, 19h
Montréal à Buffalo, 19h30
Boston à Ottawa, 19h30
Edmonton à NY Islanders, 19h30
Calgary à Toronto, 19h30
Philadelphie à Detroit, 19h30
Vancouver à Chicago, 20h30
Los Angeles à San Jose, 22h30
New Jersey à Anaheim, 22h30

Jeu

Floride à Boston, 19h30
Colorado à Pittsburgh, 19h30
Vancouver à St. Louis, 20h30
Anaheim à Phoenix, 21h

Association de l'Est

	M	G	P	N	BP	BC	P
Pittsburgh	45	25	15	5	169	136	55
Buffalo	46	24	17	5	134	122	53
Montréal	47	18	21	8	153	158	44
Hartford	45	18	20	7	131	145	43
Boston	45	16	23	6	131	164	38
Ottawa	43	14	21	8	119	128	36

Section Atlantique

Philadelphie	45	27	13	5	147	111	59
Floride	45	22	13	10	130	108	54
NY Rangers	48	23	19	6	161	132	52
New Jersey	43	22	16	5	113	110	49
Washington	46	20	21	5	124	123	45
Tampa Bay	44	17	21	6	128	139	40
NY Islanders	45	13	23	9	117	137	35

Association de l'Ouest

	M	G	P	N	BP	BC	P
Dallas	45	25	17	3	130	111	53
Detroit	45	21	16	8	138	105	50
St. Louis	47	21	22	4	137	151	46
Phoenix	46	19	23	4	125	150	42
Chicago	48	17	23	8	122	129	42
Toronto	46	17	29	0	136	165	34

Section Pacifique

Colorado	46	28	10	8	158	105	64
Edmonton	46	21	21	4	149	136	46
Vancouver	44	21	21	2	143	147	44
Anaheim	44	17	22	5	125	134	39
Los Angeles	45	17	23	5	124	149	39
Calgary	45	17	23	5	112	131	39
San Jose	44	16	23	5	113	141	37

LES MENEURS

	B	P	Pts
Lemieux, Pgh	29	50	79
Jagr, Pgh	41	31	72
Gretzky, NYR	16	46	62
Sundin, Tor	28	31	59
Selanne, Ana	25	31	56
Sakic, Col	15	40	55
Francis, Pgh	17	37	54
Tkachuk, Phx	29	23	52
LeClair, Phi	27	24	51
Recchi, Mtl	23	27	50
Palffy, NYI	26	23	49
Messier, NYR	25	24	49
Shanahan, Det	25	24	49
Yzerman, Det	12	37	49
Damphousse, Mtl	19	27	46
Oates, Bos	16	30	46
Savage, Mtl	16	30	46
Amonte, Chi	28	17	45
Bondra, Was	27	18	45
Sanderson, Har	24	20	44
Alfredsson, Ott	16	28	44
Kariya, Ana	16	28	44
Leetch, NYR	11	33	44

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Finales de conférence
Dimanche, 12 janvier
Caroline 13 Green Bay 30
Jacksonville 6 Nouvelle-Angleterre 20

Super Bowl
Dimanche, 26 janvier
Green Bay contre Nouvelle-Angleterre

Internationaux de tennis d'Australie

Mary Pierce révèle sa nature de battante

ASSOCIATED PRESS

Melbourne — Il y a deux ans, à Melbourne, Mary Pierce a connu la première consécration de sa carrière. Pourtant cette première victoire majeure n'a pas constitué, loin de là, une rampe de lancement. Pierce a ensuite erré dans les méandres de la célébrité, négligeant les détails de sa préparation, commençant à croire à sa propre publicité. Elle était jeune, riche, et courtisée par les médias. Elle écoutait trop de conseils contradictoires, ne se fixait plus une ligne de conduite professionnelle claire. Elle se mettait à perdre et à se perdre.

Cette Mary Pierce-là n'aurait sans doute pas battu en quart de finale des Internationaux d'Australie la Belge Sabine Appelmans comme elle l'a fait hier sur le central de Flinders Park. Très mal partie, encaissant un sévère 6-1 au premier set avant de se trouver menée 3-0 ensuite, elle était alors à trois jeux d'une défaite humiliante.

«Je ne m'attendais pas à la voir revenir, a avoué avec franchise son entraîneur retrouvé Sven Groenweld, après la victoire de sa protégée 1-6, 6-4, 6-4. Ça ne m'aurait pas étonné du tout de la voir laisser tomber».

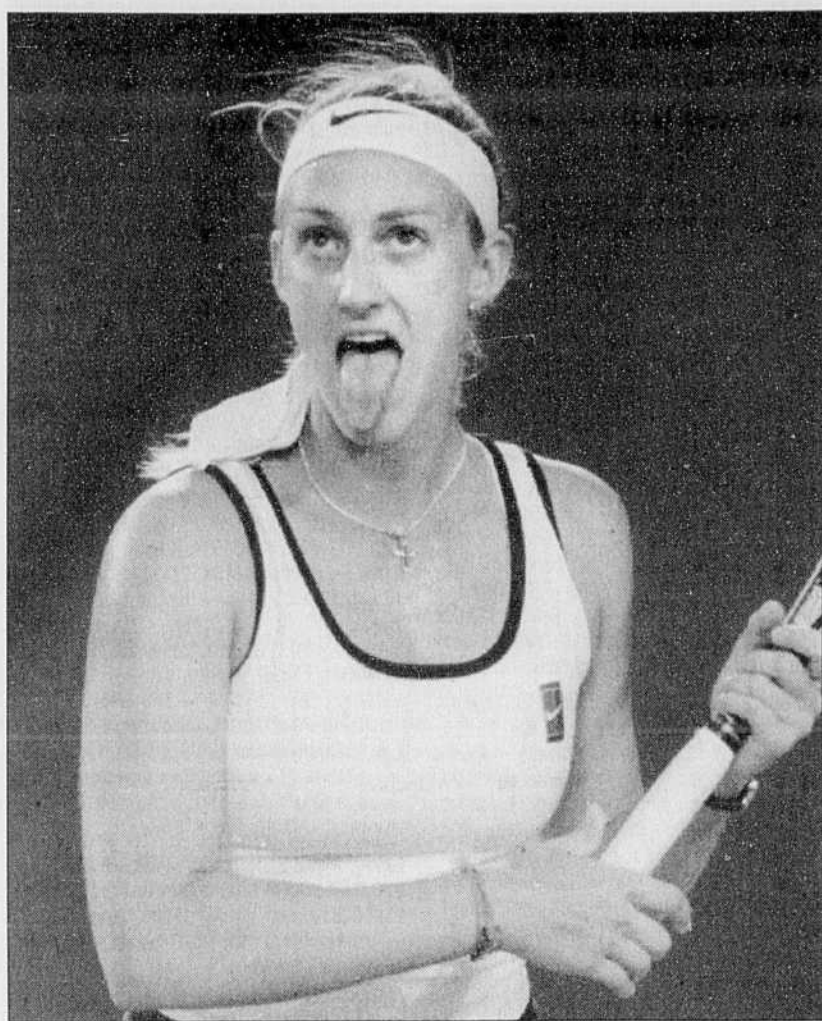
Elle ne l'a pas fait. Elle a su réagir. Et cette victoire-là, acquise dans la douleur, en grappillant point après point, parfois sans panache mais toujours avec obstination, comptera sans doute double pour la suite de sa carrière.

«C'est le genre de journée qui compte, car je n'ai jamais cessé de me battre pour revenir, a expliqué Pierce. Revenir pour gagner ainsi, n'est pas chose courante dans ma carrière.»

Appelmans affaiblie

La remontée a été en partie facilitée par une légère baisse de régime de son adversaire belge, encore éprouvée par son épuisant huitième de finale face à Conchita Martínez. Appelmans avait souffert alors de crampes, et elle avait dû être mise sous perfusion à l'issue de la rencontre. La Belge, arrivée pour la première fois à ce stade de la compétition, a fait preuve aussi d'une certaine nervosité, servant six de ses 11 doubles fautes lors du dernier set et ayant déjà offert à Pierce le dernier point du deuxième set avec un cadeau identique.

En demi-finale, Pierce rencontrera la Sud Africaine Amanda Coetzer (tête de série numéro 12), déjà demi-



ASSOCIATED PRESS

Mary Pierce a joué avec dynamisme, hier, aux Internationaux d'Australie.

finaliste ici l'an dernier et victorieuse en huitièmes de finale de Steffi Graf. Les deux joueuses se sont rencontrées une seule fois en Grand Chelem, Pierce ayant dominé Coetzer par 6-1, 6-1 à Roland-Garros en 1994. Mais la Coetzer actuelle est en gros progrès depuis deux ans.

Les deux autres quarts de finale opposeront la favorite et tête de série numéro 4, la Suissesse Martina Hingis, à la Roumaine Irina Spîrlea (8^e), alors que la Belge Dominique Van Roost, révélation du tournoi féminin et non tête de série, se heurtera dans le premier quart de finale majeur de sa carrière à l'Américaine Mary-Joe Fernandez (14^e).

Toit fermé

Le toit amovible recouvrant le central a été fermé pendant l'après-midi

d'hier. C'était la première fois de l'histoire que les participants d'un tournoi majeur ont ainsi été protégés de la chaleur. Le toit de Flinders Park avait auparavant été fermé plusieurs fois pour cause de pluie. La rencontre de Mary Pierce se déroulait en nocturne et en plein air.

Dans le tableau masculin, Michael Chang (tête de série n° 2) a écarté en trois sets le Chilien Marcelo Rios (n° 9) 7-5, 6-1, 6-4, et rencontrera l'Espagnol Carlos Moya en demi-finale. Celui-ci s'est écarté de son compatriote Félix Mantilla (n° 14) par 7-5, 6-2, 6-7 (5-7), 6-2.

Dans la partie supérieure du tableau, Pete Sampras (1) rencontrera aujourd'hui l'Espagnol Alberto Costa (10), alors que Goran Ivanisevic (3) se mesurera à Thomas Muster (5).

Les Expos préparent la prochaine saison

Mike Lansing sous contrat, Lee Smith invité au camp

PRESSE CANADIENNE

Les Expos ont été fort occupés hier. Ils ont annoncé la mise sous contrat pour la saison 1997 de Mike Lansing et Dave Veres et de la mise sous contrat des ligues mineures du vétéran releveur droitier Lee Smith. La nouvelle est dévoilée par le vice-président et directeur général, Jim Beattie.

Lansing, 27 ans, a conservé une moyenne de .285 la saison dernière et a été le co-meneur de l'équipe pour les points avec un total de 99. Il a établi des records personnels pour les coups surs (183) et les circuits (11). Il a de plus cogné 40 coups de deux buts pour terminer au sixième rang de la Ligue nationale à ce chapitre. Lansing touchera 2,7 millions.

Veres, 30 ans, a inscrit une fiche de 6-3, quatre sauvetages, MPM 4.17 en 68 présences en relève. Son dossier pour la seconde moitié du calendrier fut de 2-1, MPM 2.30 en 31 missions. Veres, qui a représenté une certaine déception la saison dernière, touchera 725 000 \$.

Les deux joueurs étaient admissibles à l'arbitrage. Ces deux signatures portent à 12 le nombre de joueurs de

sous contrat pour 97. Les 10 autres sont Orlando Cabrera, Rhéal Cormier, Omar Daal, Steve Falterson, Darrin Fletcher, Cliff Floyd, Ryan McGuire, David Segui, Mike Thurman et Rondell White.

Smith, 39 ans, participera au camp d'entraînement des Expos à titre de joueur-invité. Il est le meneur de tous les temps pour les sauvetages avec un impressionnant total de 473. Jeff Reardon occupe le second rang avec 367 parties protégées. L'an dernier, en 11 parties avec Californie, sa fiche fut de 0-0, MPM 2.45 et aucune partie protégée et de 3-4 et deux sauvetages en 43 sorties avec Cincinnati. Son dossier en carrière est de 71-91 en 997 parties s'étalant sur 17 saisons.

Les Expos ont par ailleurs confirmé que le lanceur Pedro Martinez et le voltigeur Henry Rodriguez ont décidé de se présenter devant l'arbitre. On a échangé hier les offres et les demandes salariales. Martinez exige un salaire de 3,9 millions alors que les Expos ne lui offrent que 3,1 millions. Dans le cas de Oh Henry, joueur par excellence de l'équipe l'an dernier, il veut obtenir 2,8 millions, alors que les Expos lui offrent beaucoup moins, soit 1,7 million.

Blessé encore une fois

Brunet retourne au gymnase

FRANCOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Buffalo — Benoit Brunet a repris le chemin du gymnase. Pour la nième fois de sa carrière.

Lundi, Brunet a subi une fracture à la main gauche, une blessure qui le tiendra à l'écart durant six semaines. L'attaquant du Canadien a été blessé quand il a reçu un coup de bâton de Kris Draper, puis un autre de Jamie Pushor.

«Je suis habitué aux blessures. Ce n'est pas la première fois que je dois faire du gymnase. Mais j'avoue que c'est frustrant. Je suis ici pour jouer au hockey et ça fait deux ans que je fais de la bicyclette stationnaire. Assez, c'est assez», a ragé le patineur de Saint-Anne-de-Bellevue.

Depuis qu'il joue à Montréal, Brunet n'a jamais disputé plus de 71 matchs au cours d'une même saison. La liste de ses blessures pourrait servir d'examen aux étudiants inscrits à la faculté de médecine. Il a subi trois blessures ligamentaires aux genoux, une fracture d'un pouce, une luxation de l'épaule, une fracture de la cheville, une fracture du péroné et, maintenant, une fracture d'un os de la main.

«C'est ma pire blessure, dit-il. Je parlais d'anciens joueurs qui me disaient que la malchance allait enfin me laisser. C'est pas encore pour cette fois. J'ai mal dormi la nuit dernière. Quand je me suis réveillé, j'espérais que je venais de vivre un cauchemar», a-t-il dit d'un air dépité.

Brunet avoue en vouloir aux deux joueurs des Red Wings. Il en veut aussi à la ligue qui permet l'utilisation de bâtons en aluminium. «Le bâton est devenu une arme, déplore-t-il. Le hockey ne casse plus. Seulement les os.»

Richer aussi

Comme Brunet, Stéphane Richer n'a pas accompagné l'équipe à Buffalo. Il soigne plutôt une contusion au pied droit après avoir encaissé un tir de Sergei Fedorov. Hier, le «44» avait de la difficulté à marcher même si les radios n'ont décelé aucune fracture. «Il y a encore de l'enflure et du sang. On va peut-être découvrir une fracture dans quelques jours», a indiqué Richer, qui doit revoir les médecins jeudi.

Richer a également passé une mauvaise nuit. «J'ai mis de la glace durant presque toute la nuit. Quand je l'enlevais, je pouvais entendre battre mon cœur.»

Un gardien dans une classe à part

Selon Rucinsky, les Sabres ne seraient rien sans Hasek

FRANCOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Buffalo — «Les Sabres seraient morts sans Dominik Hasek», affirme Martin Rucinsky.

L'attaquant du Canadien, qui aura l'occasion d'affronter son compatriote, ce soir, à Buffalo, le considère parmi les meilleurs gardiens du circuit, sinon le meilleur. Hasek est assurément le grand leader des Sabres, en l'absence de Pat LaFontaine. Sans risque de se tromper, le gardien tchèque est directement responsable de la moitié des 24 victoires du Buffalo, une équipe qui, selon les «experts», ne devait pas participer aux séries. Aujourd'hui, les Sabres occupent le quatrième rang de l'Association Est, neuf points devant le Canadien.

Lundi, Hasek a fait son petit numéro contre les Blackhawks de Chicago. Il a fait face à 44 tirs dans une victoire de 2-1 des Sabres. Jusqu'ici, il a mérité 23 victoires, un sommet dans la LNH qu'il partage avec Patrick Roy. Il compte aussi cinq jeux blancs, un de moins que le gardien du Colorado, et il maintient un taux d'efficacité de .923 derrière Patrick Lalime (.940), Jeff Hackett (.927) et Roy (.924).

«Les Sabres sont chanceux de l'avoir, fait valoir Rucinsky. Et dire qu'il serait encore meilleur s'il jouait au New Jersey ou à Washington.»

Le n° 1 en Europe

Rucinsky connaît Hasek depuis plusieurs années. Il l'a d'abord découvert grâce à la télévision, puis l'a côtoyé dans le championnat tchécoslovaque et en équipe nationale. «J'avais 17 ans quand je l'ai rencontré pour la première fois. Il était déjà très bon, raconte Rucinsky, qui est de six ans son cadet. Pendant des années, Hasek a été le meilleur gardien en Europe.»

Après quelques saisons dans l'organisation des Blackhawks où il a fait la navette entre Chicago et Indianapolis, Hasek est passé aux Sabres en août 1992 en retour du gardien Stéphane Beauregard et le quatrième choix du Buffalo (Eric Dazé) au repêchage de 1993.

«Il ne jouait pas beaucoup à Chicago, rappelle Rucinsky. Je me souviens de lui avoir parlé au tournoi de la Coupe Canada de 1991. Il songeait alors à retourner en Europe. Son transfert à Buffalo a été le point tournant de sa carrière.»

Agile, vif et rapide, Hasek possède un style unique qui va à l'encontre de tous les principes. Assurément, sa façon de garder les buts ne sera jamais enseignée dans les écoles de hockey.

«Quel style?», demande Mark Recchi, qui a été le coéquipier de Hasek au match des étoiles. Il n'a aucun style. Il ne fait que bloquer les rondelles, résume, admiratif, l'ailier droit du Tricolore. Il se jette sur la glace quand on pense qu'il va rester debout, et il demeure debout quand on croit qu'il va se jeter sur la glace. Il est imprévisible.»

Lors du dernier week-end à San Jose, Recchi a eu l'occasion de s'entraîner contre Hasek. Il a retenu son sens poussé de la compétition. «C'est un gars extrêmement compétitif. Durant l'entraînement de vendredi, il nous a défiés sur des échappées. Il adore bloquer des rondelles. On dirait qu'il n'en a jamais assez. Ses habitudes de travail sont remarquables, fait remarquer Recchi, qui compare Hasek à Patrick Roy. Hasek joue de cette façon depuis quatre ans. Avec Roy, il est dans une classe à part.»

Hasek peut-il être déçu? «Il faut le surprendre quand il ne s'y attend pas, avance Rucinsky, qui l'a déjoué d'un tir de la ligne bleue plus tôt cette saison. Mais plus que tout, ça prend de la chance.»

Lalime encore à l'honneur

New York (PC) — Patrick Lalime a été nommé le joueur de la dernière semaine dans la Ligue nationale, en vertu de ses deux victoires au cours desquelles il n'a accordé qu'un seul but et conservé un pourcentage d'arrêts de .984.

Il a ainsi porté sa fiche à 13-0-2, demeurant invaincu à ses 15 premières

décisions dans la LNH, un nouveau record. Il a en même temps aidé les Penguins de Pittsburgh à porter à 13 leur série de matchs sans défaite.

Le gardien a devancé son coéquipier Jaromir Jagr (3-1-4) et le centre Joé Juneau (2-2-4) en deux matchs également, les activités ayant été écourtées par la pause du match des étoiles.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL

Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu	Vend	Samedi
max 2	min -2	max 0	-17/-6	-14/-3

QUÉBEC

Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu	Vend	Samedi
max -3	min -3	max -3	-18/-10	-17/-7

OTTAWA

Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu	Vend	Samedi
max 1	min -8	max -3	-17/-7	-14/-5

Météo au soleil 1 900 451-4455

Environnement Canada La météo à la source Frais applicables

LE DEVOIR
AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ATWATER: Place Alexis-Nihon (935-4246) — First Strike 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20 — The People vs Larry Flint 13h, 16h05, 18h50, 21h35 — Jerry Maguire 13h, 16h, 18h45, 21h30, mar. 13h, 16h, 21h30
BERRI: 1280, rue St-Denis (288-2115) — La chasse aux sorcières 13h45, 16h15, 19h, 21h35 — Jerry Maguire 13h30, 16h15, 19h, 21h45 — Jackie Chan contre-attaque 13h35, 15h20, 17h20, 19h20, 21h30 — Le refuge 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h35 — Mars attaque! 13h40, 16h, 19h15, 21h45
BOUCHERVILLE: 20, boul. de Mortagne (449-6404) — Jerry Maguire sam. dim. mar. mer. 12h55, 15h45, 18h55, 21h25, ven. lun. jeu. 18h55, 21h25 — Portrait de femme sam. dim. mar. mer. 13h, 15h55, 18h50, 21h30, ven. lun. jeu. 18h50, 21h30 — Jackie Chan contre-attaque sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h50, 19h35, 21h55, ven. lun. jeu. 19h35, 21h55 — Un beau jour sam. dim. mar. mer. 13h10, 15h25, 19h30, 21h45, ven. lun. jeu. 19h30, 21h45 — L'archange sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h05, 19h05, 21h10, ven. lun. jeu. 19h05, 21h10 — Frisson sam. dim. mar. mer. 12h50, 15h, 19h25, 21h50, ven. lun. jeu. 19h25, 21h50 — Tunnel de l'enfer sam. dim. mar. mer. 13h20, 15h35, 19h10, 21h40, ven. lun. jeu. 19h10, 21h40 — Basket Spatial sam. dim. mar. mer. 13h35, 15h40 — Mars attaque! 19h20, 21h35 — La course au jouet sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h10 — Ridicule 19h15, 21h20 — Le refuge sam. dim. mar. mer. 13h25, 15h30, 19h, 21h15, ven. lun. jeu. 19h, 21h15
BROSSARD: 2150, Lapinière, Mail Champlain (465-5906) — The People vs Larry Flint sam. dim. mar. mer. 13h15, 16h, 18h45, 21h30, ven. lun. jeu. 18h45, 21h30 — First Strike sam. dim. mar. mer. 13h, 15h, 17h, 19h20, 21h15, ven. lun. jeu. 19h20, 21h15 — Jerry Maguire sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h55, 18h40, 21h25, ven. lun. jeu. 18h40, 21h25 — Ghosts of Mississippi sam. dim. mar. mer. 13h10, 16h05, 19h, 21h40, ven. lun. jeu. 19h, 21h40 — Michael sam. dim. mar. mer. 13h30, 19h05, ven. lun. jeu. 19h05 — Un beau jour sam. dim. mar. mer. 15h45, 21h20, ven. lun. jeu. 21h20 — Beverly Hills Ninja sam. dim. mar. mer. 13h20, 15h20, 19h20, 21h20, ven. lun. jeu. 19h20, 21h20 — Portrait of A Lady sam. dim. mar. mer. 13h, 16h, 18h55, 21h45, ven. lun. jeu. 18h55, 21h45
CARREFOUR DU NORD: 900, boul. Grignon (436-4525) — Tunnel de l'enfer 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Jackie Chan contre-attaque 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 14h55, 16h50, 19h, 21h30 — Les 101 Dalmatiens 19h, sam. dim. 13h, 15h30, 19h — Frisson 21h30 — Turbulence 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Rançon 19h, 21h30 — Basket Spatial sam. dim. 13h, 14h55, 16h50 — Portrait de femme 20h, sam. dim. 13h, 16h, 20h
LA RELIQUE 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Jerry Maguire 18h45, 21h30, sam. dim. 13h, 15h45, 18h45, 21h30 — Métro 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30
CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — Basket Spatial sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30 — Frisson 19h30, 21h45 — Le refuge sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h15, 19h05, 21h20, ven. lun. jeu. 19h05, 21h20 — Jerry Maguire sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h25, 19h05, 21h50, ven. lun. jeu. 19h05, 21h50 — One Fine Day sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h05, 19h10, 21h35, ven. lun. jeu. 19h10, 21h35 — Michael sam. dim. mar. mer. 13h55, 16h30, 19h15, 21h25, ven. lun. jeu. 19h15, 21h25 — Le prodige sam. dim. mar. mer. 14h, 16h25, 19h15, 21h35, ven. lun. jeu. 19h15, 21h35
CENTRE EATON: 705, rue Ste-Catherine Ouest (985-5730) — Métro 13h20, 15h50, 18h45, 21h15, ven. sam. 23h40 — The Relic 13h10, 16h, 19h, 21h25, ven. sam. 23h50 — Turbulence 13h40, 16h20, 19h30, 21h50, ven. sam. 24h, 19h10, 21h40, ven. sam. 24h05 — La relique 13h50, 16h30, 19h40, 22h, ven. sam. 24h15, 19h10, 21h40, 22h — Métro 16h10, 19h20, 21h55, ven. sam. 24h20, jeu. 16h10, 21h55 — Microcosmos 14h
CINÉMA ANGRIGNON: 7077, boul. Newman, La-salle (366-2463) — La relique 19h, 21h30, ven. sam. dim. 13h30, 16h, 19h, 21h30 — Turbulence 19h20, 22h15, ven. sam. dim. 14h, 16h30, 19h20, 22h15 — Les 101 Dalmatiens ven. sam. dim. 13h40, 16h10 — The Preacher's Wife 19h05, 21h45 — 101 Dalmatiens 18h50, 21h20, 19h05, 21h45 — Le refuge 19h05, 21h20, 19h05, 21h45 — Turbulence 19h45, 22h, ven. sam. dim. 12h45, 15h35, 19h45, 22h — Space Jam ven. sam. dim. 13h10 — Mars Attacks! 19h40, 22h05, ven. sam. dim. 15h35, 19h40, 22h05 — Métro 18h55, 21h40, ven. sam. dim. 13h45, 16h05, 18h55, 21h40 — The Relic 19h15, 21h50, ven. sam. dim. 12h50, 15h30, 19h15, 21h50 — Métro 19h10, 22h10, ven. sam. dim. 13h50, 16h25, 19h10, 22h10
CINÉPLEX CENTRE-VILLE: 2001, rue Université (849-3456) — Chacun cherche son chat sam. dim. mar. mer. 13h40, 15h40, 17h40, 19h40, 21h40, ven. lun. jeu. 15h40, 17h40, 19h40, 21h40 — Pédales douces 19h20, 21h30 — Basket Spatial sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h25, ven. lun. jeu. 15h30, 17h25 — Un beau jour sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h05, 19h, 21h25, ven. lun. jeu. 16h05, 19h, 21h25 — Screen sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h15, 19h10, 21h35, ven. lun. jeu. 16h15, 19h10, 21h35 — Ghosts of Mississippi sam. dim. mar. mer. 13h35, 16h10, 18h50, 21h25, ven. lun. jeu. 18h50, 21h25 — L'archange sam. dim. mar. mer. 14h, 19h, ven. lun. jeu. 19h — Rançon 16h20, 21h15 — Joyeux Calvaire sam. dim. mar. mer. 13h35, 15h35, 17h35, 19h35, 21h35, ven. lun. jeu. 15h35, 17h35, 19h35, 21h35 — Air de famille sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h, 19h15, 21h40, ven. lun. jeu. 16h, 19h15, 21h40 — Frisson sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h55, 19h05, 21h20, ven. lun. jeu. 15h55, 19h05, 21h20
COMPLEXE DESJARDINS: 1, Place Desjardins (288-3141) — Portrait de femme 13h, 16h, 18h50, 21h30
18h30, 21h20 — Le prodige 13h15, 16h05, 19h, 21h25 — Ridicule 13h30, 16h15, 19h10, 21h30 — À la vie, à la mort 13h35, 16h20, 19h05, 21h35, jeu. 13h35, 16h20, 21h35
DAUPHIN: 2396, rue Baubien Est (721-6060) — Le Garou 19h, 21h05, sam. dim. 13h50, 16h15, 19h, 21h05 — Ridicule 19h20, 21h25, sam. dim. 13h40, 16h, 19h20, 21h25
DÉCARIE: 6900, boul. Décarie (849-3456) — Mars Attacks! 19h, 21h15, dim. 14h, 16h15, 19h, 21h15 — Michael 19h10, 21h25, dim. 14h10, 16h25, 19h10, 21h25
DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — Rançon 21h50 — The People vs Larry Flint 19h10, sam. dim. 13h10, 19h10 — Métro 19h20, 22h, sam. dim. 13h, 19h20, 22h — Jerry Maguire 21h40 — Ghosts of Mississippi 19h, sam. dim. 12h45, 19h — First Strike 19h30, sam. dim. 13h20, 19h30 — Mars Attacks! 21h30
ÉGYPTIEN: 1455, rue Peel (843-3112) — Shine 14h10, 16h30, 19h, 21h20 — Marvin's Room 14h15, 16h30, 19h, 21h10, jeu. 14h15, 16h30, 21h30 — The Crucible 14h, 16h25, 18h50, 21h15
FAMOUS PLAYERS GREENFIELD PARK: 993, boul. Taschereau (672-2375) — The Relic 19h10, 21h25, ven. sam. dim. 13h10, 16h, 19h10, 21h25 — Evita 19h05, 21h45, ven. sam. dim. 13h, 15h40, 19h05, 21h45 — Métro 19h15, 21h35, ven. sam. dim. 13h15, 15h35, 19h15, 21h35 — Les 101 Dalmatiens 19h, 21h30, ven. sam. dim. 13h05, 16h05, 19h, 21h30 — La relique 19h25, 21h50, ven. sam. dim. 13h20, 15h45, 19h25, 21h50 — Métro 19h20, 21h40, ven. sam. dim. 13h35, 15h55, 19h20, 21h40 — Turbulence 19h30, 21h55, ven. sam. dim. 13h25, 15h50, 19h30, 21h55 — Turbulence 19h35, 22h, ven. sam. dim. 13h30, 16h10, 19h35, 22h
FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 825, Hymus (697-8095) — Portrait of A Lady 19h, 21h25, ven. sam. dim. 13h15, 16h, 19h, 21h25 — Space Jam ven. sam. dim. 13h45 — Turbulence 19h25, 21h50, ven. sam. dim. 13h30, 16h25, 19h25, 21h50 — The Relic 19h30, 22h, ven. sam. dim. 13h10, 16h20, 19h30, 22h — Evita 18h45, 21h30, ven. sam. dim. 13h, 15h45, 18h45, 21h30 — Métro 19h20, 21h55, ven. sam. dim. 13h40, 16h15, 19h20, 21h55 — 101 Dalmatiens 18h30, ven. sam. dim. 12h45, 15h15, 18h30 — The Preacher's Wife 21h — Mother 19h10, 21h40, ven. sam. dim. 13h20, 16h10, 19h10, 21h40
FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616, rue Ste-Catherine Ouest (932-2230) — The English Patient 12h45, 15h50, 19h, 21h55 — Portrait of A Lady 12h30, 15h30, 18h45, 21h40 — Beverly Hills Ninja 13h, 15h, 17h, 19h20, 21h20 — One Fine Day 16h, 21h30, lun. 16h — Michael 13h15, 19h10, lun. mer. jeu. 13h15
GALERIES LAVAL: 1545, boul. Le Corbusier (849-3456) — Jerry Maguire sam. dim. mar. mer. 13h05, 16h55, 21h40, ven. lun. jeu. 18h55, 21h40 — The People vs Larry Flint sam. dim. mar. mer. 13h15, 16h05, 19h, 21h35, ven. lun. jeu. 19h, 21h35 — Beverly Hills Ninja sam. dim. mar. mer. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven. lun. jeu. 19h, 21h — Portrait de femme sam. dim. mar. mer. 13h, 15h55, 18h45, 21h35, ven. lun. jeu. 18h45, 21h35 — L'archange sam. dim. mar. mer. 13h10, 16h10, 19h10, 21h25, ven. lun. jeu. 19h10, 21h25 — Tunnel de l'enfer sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h05, 19h10, 21h30, ven. lun. jeu. 19h10, 21h30 — Screen 21h40 — Ghosts of Mississippi sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h15, 19h05, 21h35, ven. lun. jeu. 19h05, 21h35 — Crash 13h15, 16h, 19h15, 21h30, jeu. 13h15, 16h, 21h30 — Clockwork Orange sam. 23h40 — Trainspotting 13h30, 16h15, 19h, 21h10, sam. 23h10 — Sleepers 12h, 15h, 18h, 21h, sam. 23h50
PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — First Strike sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, ven. lun. jeu. 19h30, 21h30 — The Relic sam. dim. mar. mer. 13h25, 15h55, 19h05, 21h35, ven. lun. jeu. 19h05, 21h35 — Beverly Hills Ninja sam. dim. mar. mer. 13h35, 15h35, 17h35, 19h35, 21h35, ven. lun. jeu. 19h35, 21h35 — Turbulence sam. dim. mar. mer. 13h20, 15h45, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h30 — Métro sam. dim. mar. mer. 13h10, 16h, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h30 — The People vs Larry Flint sam. dim. mar. mer. 13h, 15h45, 18h45, 21h25, ven. lun. jeu. 18h45, 21h25 — Jerry Maguire sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h50, 18h45, 21h25, ven. lun. jeu. 18h45, 21h25
POINTE-CLAIRE: 6341, Route Transcanadienne (630-7286) — Jerry Maguire sam. dim. mar. mer. 13h20, 16h, 18h45, 21h25, ven. lun. jeu. 18h45, 21h25 — Michael sam. dim. mar. mer. 14h15, 16h30, 19h10, 21h25, ven. lun. jeu. 19h10, 21h25 — The People vs Larry Flint sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h15, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h30 — Beverly Hills Ninja sam. dim. mar. mer. 13h40, 15h35, 17h25, 19h20, 21h20, ven. lun. jeu. 19h20, 21h20 — First Strike sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h25, 17h15, 19h10, 21h15, ven. lun. jeu. 19h10, 21h15 — Shine sam. dim. mar. mer. 14h, 16h20, 19h, 21h15, ven. lun. jeu. 19h, 21h15
STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard (979-3866) — La relique 19h10, 21h25, sam. dim. 13h, 15h, 17h05, 19h10, 21h25, ven. sam. 23h35 — Evita 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h30, ven. sam. dim. 13h05, 16h15, 19h, 21h30, sam. dim. 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30, ven. sam. dim. 13h45 — Jerry Maguire 19h, 21h40, sam. dim. 13h20, 16h, 19h, 21h40 — Jackie Chan contre-attaque 19h, 21h, sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven. sam. 23h — Les 101 Dalmatiens 19h05, sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05 — L'archange 21h05, ven. sam. 23h20 — Tunnel de l'enfer 19h, 21h25, ven. sam. 23h30 — Basket Spatial sam. dim. 13h, 15h, 17h — Turbulence 19h15, 21h20, sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven. sam. 23h25
TERREBONNE: 1971, Chemin du Coteau (849-3456) — Jerry Maguire 19h, 21h40, sam. dim. 13h20, 16h, 19h, 21h40 — Turbulence 19h15, 21h20, sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven. sam. 23h25 — Evita 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h30, ven. sam. 23h55 — Les 101 Dalmatiens 19h05, sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05 — L'archange 21h05, ven. sam. 23h20 — Tunnel de l'enfer 19h, 21h15, ven. sam. 23h30 — Basket Spatial sam. dim. 13h, 15h, 17h — Métro 19h15, 21h30, sam. dim. 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30, ven. sam. 23h45 — La relique 19h10, 21h25, sam. dim. 13h, 15h, 17h05, 19h10, 21h25, ven. sam. 23h35 — Jackie Chan contre-attaque 19h, 21h, sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven. sam. 23h
14h40, 17h05, 19h20, 21h40, sam. 24h20 — Romeo & Juliet 12h10, 14h30, 16h55, 19h30, 21h50, sam. 24h10 — The Mirror has two faces 13h45, 16h25, 18h50, 21h20, sam. 24h — Crash 13h15, 16h, 19h15, 21h30, jeu. 13h15, 16h, 21h30 — Clockwork Orange sam. 23h40 — Trainspotting 13h30, 16h15, 19h, 21h10, sam. 23h10 — Sleepers 12h, 15h, 18h, 21h, sam. 23h50
PALACE: 698, rue Ste-Catherine Ouest (866-6991) — The Ghost & The Darkness 12h15, 14h40, 17h05, 19h20, 21h40, sam. 24h20 — Romeo & Juliet 12h10, 14h30, 16h55, 19h30, 21h50, sam. 24h10 — The Mirror has two faces 13h45, 16h25, 18h50, 21h20, sam. 24h — Crash 13h15, 16h, 19h15, 21h30, jeu. 13h15, 16h, 21h30 — Clockwork Orange sam. 23h40 — Trainspotting 13h30, 16h15, 19h, 21h10, sam. 23h10 — Sleepers 12h, 15h, 18h, 21h, sam. 23h50
PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — First Strike sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, ven. lun. jeu. 19h30, 21h30 — The Relic sam. dim. mar. mer. 13h25, 15h55, 19h05, 21h35, ven. lun. jeu. 19h05, 21h35 — Beverly Hills Ninja sam. dim. mar. mer. 13h35, 15h35, 17h35, 19h35, 21h35, ven. lun. jeu. 19h35, 21h35 — Turbulence sam. dim. mar. mer. 13h20, 15h45, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h30 — Métro sam. dim. mar. mer. 13h10, 16h, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h30 — The People vs Larry Flint sam. dim. mar. mer. 13h, 15h45, 18h45, 21h25, ven. lun. jeu. 18h45, 21h25 — Jerry Maguire sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h50, 18h45, 21h25, ven. lun. jeu. 18h45, 21h25
POINTE-CLAIRE: 6341, Route Transcanadienne (630-7286) — Jerry Maguire sam. dim. mar. mer. 13h20, 16h, 18h45, 21h25, ven. lun. jeu. 18h45, 21h25 — Michael sam. dim. mar. mer. 14h15, 16h30, 19h10, 21h25, ven. lun. jeu. 19h10, 21h25 — The People vs Larry Flint sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h15, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h30 — Beverly Hills Ninja sam. dim. mar. mer. 13h40, 15h35, 17h25, 19h20, 21h20, ven. lun. jeu. 19h20, 21h20 — First Strike sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h25, 17h15, 19h10, 21h15, ven. lun. jeu. 19h10, 21h15 — Shine sam. dim. mar. mer. 14h, 16h20, 19h, 21h15, ven. lun. jeu. 19h, 21h15
STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard (979-3866) — La relique 19h10, 21h25, sam. dim. 13h, 15h, 17h05, 19h10, 21h25, ven. sam. 23h35 — Evita 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h30, ven. sam. dim. 13h05, 16h15, 19h, 21h30, sam. dim. 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30, ven. sam. dim. 13h45 — Jerry Maguire 19h, 21h40, sam. dim. 13h20, 16h, 19h, 21h40 — Jackie Chan contre-attaque 19h, 21h, sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven. sam. 23h — Les 101 Dalmatiens 19h05, sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05 — L'archange 21h05, ven. sam. 23h20 — Tunnel de l'enfer 19h, 21h25, ven. sam. 23h30 — Basket Spatial sam. dim. 13h, 15h, 17h — Turbulence 19h15, 21h20, sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven. sam. 23h25
TERREBONNE: 1971, Chemin du Coteau (849-3456) — Jerry Maguire 19h, 21h40, sam. dim. 13h20, 16h, 19h, 21h40 — Turbulence 19h15, 21h20, sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven. sam. 23h25 — Evita 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h30, ven. sam. 23h55 — Les 101 Dalmatiens 19h05, sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05 — L'archange 21h05, ven. sam. 23h20 — Tunnel de l'enfer 19h, 21h15, ven. sam. 23h30 — Basket Spatial sam. dim. 13h, 15h, 17h — Métro 19h15, 21h30, sam. dim. 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30, ven. sam. 23h45 — La relique 19h10, 21h25, sam. dim. 13h, 15h, 17h05, 19h10, 21h25, ven. sam. 23h35 — Jackie Chan contre-attaque 19h, 21h, sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven. sam. 23h
VERSAILLES: 7275, rue Sherbrooke Est (353-7880) — Evita ven. mar. mer. jeu. 18h40, 21h30, sam. dim. 13h10, 18h40, 21h30 — Métro ven. mar. mer. jeu. 19h, 21h35, sam. dim. 13h45, 19h, 21h35 — Rançon ven. sam. dim. mar. mer. jeu. 21h10 — Les 101 Dalmatiens ven. mar. mer. jeu. 18h50, sam. dim. 13h, 18h50 — Turbulence ven. mar. mer. jeu. 19h10, 21h25, sam. dim. 14h, 19h10, 21h25 — La relique ven. mar. mer. jeu. 19h15, 21h45, sam. dim. 13h30, 19h15, 21h45 — Métro mar. mer. jeu. 19h25, 21h50, sam. dim. 13h20, 19h25, 21h50
À QUÉBEC
CINÉMA STE-FOY: 2500, boul. Laurier (418-656-0592) — Métro 19h, 21h40, sam. dim. 13h30, 19h, 21h45 — First Strike 19h30, 22h, sam. dim. 14h, 19h30, 22h — Les 101 Dalmatiens sam. dim. 13h45 — Mars attaque! 19h15, 21h30
GALERIES CAPITALE: 5401, boul. des Galeries (418-628-2455) — The Relic 18h55, 21h25, sam. dim. 13h15, 15h50, 18h55, 21h25 — Métro 18h50, 21h35, sam. dim. 13h10, 15h30, 18h50, 21h35 — Rançon 19h20, 21h55 — Les 101 Dalmatiens sam. dim. 13h15, 15h40 — Les 101 Dalmatiens 18h15, sam. dim. 13h15, 15h40, 18h15 — Étoile du soir 21h20 — Métro 19h35, 22h, sam. dim. 14h15, 16h50, 19h35, 22h — La relique 19h20, 21h40, sam. dim. 13h40, 16h20, 19h20, 21h40 — Evita 13h20, 16h15, 19h10, 21h55 — Turbulence 13h10, 15h35, 19h15, 21h45 — Métro 13h35, 16h10, 19h, 21h30 — Turbulence 13h30, 15h50, 19h25, 21h50 — La femme du prédicateur 21h25 — Star Trek: Premier contact 13h25, 16h10, 19h
PLACE CHAREST: 500, rue Du Pont (418-529-9745) — Métro 13h25, 15h55, 19h05, 21h50 — Les 101 Dalmatiens 14h, 16h20, 19h — Mars attaque! 21h15 — Un beau jour 13h50, 16h40, 19h20, 21h40 — Tunnel de l'enfer 13h30, 16h10, 19h10, 21h45 — Jerry Maguire 13h15, 16h, 18h45, 21h30 — Jackie Chan contre-attaque 13h15, 15h25, 17h25, 19h30, 21h30 — La relique 14h15, 16h30, 19h10, 21h40 — Turbulence 13h45, 16h05, 19h, 21h20
CINÉMAS RÉPERTOIRES
CINÉMA DU PARC: 3575, ave du Parc (287-7272)
CINÉMA ONF: 1564, rue St-Denis (496-6895)
CONSERVATOIRE: 1400, boul. De Maisonneuve Ouest (848-3878)
GOETHE INSTITUT: 418, rue Sherbrooke Est (499-0159)
IMPÉRIAL: 1430, rue De Bleury (848-0300)
PARALLÈLE: 3682, boul. St-Laurent (843-6001)
THÉÂTRE NATIONAL: 1220, rue Sainte-Catherine Est (521-0025)
TÉL.: 985-3344 LES PETITES ANNONCES FAX: 985-3340

18h30, 21h20 — Le prodige 13h15, 16h05, 19h, 21h25 — Ridicule 13h30, 16h15, 19h10, 21h30 — À la vie, à la mort 13h35, 16h20, 19h05, 21h35, jeu. 13h35, 16h20, 21h35
DAUPHIN: 2396, rue Baubien Est (721-6060) — Le Garou 19h, 21h05, sam. dim. 13h50, 16h15, 19h, 21h05 — Ridicule 19h20, 21h25, sam. dim. 13h40, 16h, 19h20, 21h25
DÉCARIE: 6900, boul. Décarie (849-3456) — Mars Attacks! 19h, 21h15, dim. 14h, 16h15, 19h, 21h15 — Michael 19h10, 21h25, dim. 14h10, 16h25, 19h10, 21h25
DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — Rançon 21h50 — The People vs Larry Flint 19h10, sam. dim. 13h10, 19h10 — Métro 19h20, 22h, sam. dim. 13h, 19h20, 22h — Jerry Maguire 21h40 — Ghosts of Mississippi 19h, sam. dim. 12h45, 19h — First Strike 19h30, sam. dim. 13h20, 19h30 — Mars Attacks! 21h30
ÉGYPTIEN: 1455, rue Peel (843-3112) — Shine 14h10, 16h30, 19h, 21h20 — Marvin's Room 14h15, 16h30, 19h, 21h10, jeu. 14h15, 16h30, 21h30 — The Crucible 14h, 16h25, 18h50, 21h15
FAMOUS PLAYERS GREENFIELD

CULTURE

THÉÂTRE



Jacques Rossi, Marika Lhoumeau, Marie-Lise Héту, Éric Forget et Manon Lussier.

De la poésie didactique

AUTOBIOGRAPHIE D'ÉLYSE

De Diane Dubeau et Michel Laporte. Mise en scène: Diane Dubeau. Éclairage: Louise Lemieux. Costumes: Jean Bard. Jeux vocaux et environnement sonore: Marie-Lise Héту et Éric Forget. Avec Éric Forget, Marie-Lise Héту, Marika Lhoumeau, Manon Lussier et Jacques Rossi. Une production du Théâtre de la Nouvelle Lune présentée à l'Espace libre jusqu'au 1^{er} février.

HERVÉ GUAY

On ne peut pas dire que Diane Dubeau et Michel Laporte aient été aussi ambitieux que Gertrude Stein qui y était allée d'une *Autobiographie de tout le monde* en 1937. Mais ils ont tout de même fondu trois vies en une dans *Autobiographie d'Elyse*. Premier volet d'une trilogie qui évoque en une héroïne interprétée par trois comédiennes le destin de trois peintres dont la carrière a commencé dans le Québec des années 40. Ces artistes, on les appelait dans les années 60 les femmes-peintres de Montréal. Les amateurs d'arts visuels auront déjà compris qu'Elyse «invente sa vie», comme dit le communiqué, à l'image de Marcelle Ferron, Françoise Sullivan et Rita Letendre.

Ce premier spectacle s'ouvre donc sur une période pas particulièrement glorieuse de notre histoire, la Grande Noireur, et se termine à l'aube de la Révolution tranquille. Les deux autres tranches prévues devraient, quant à elles, courir aussi sur une vingtaine d'années pour s'arrêter à l'orée de l'an 2000. De toute façon, si ce portrait d'artiste est bien situé dans son contexte historique, c'est plutôt sous une forme poétique que la metteure en scène Diane Dubeau a choisi de théâtraliser cet itinéraire artistique.

Autobiographie d'Elyse se déroule ainsi dans un grand décor nu formé de trois paliers descendant vers le public. Une toile a été hissée derrière sur laquelle on projette le titre des séquences. Cet espace laisse une grande liberté de mouvement et permet de la sorte l'avènement sur scène d'une poésie baroque où les gestes, les jeux vocaux et les objets quotidiens jettent les bases d'une imagerie toujours singulière, fondée essentiellement sur le concret.

Curieusement, les élan poétiques de la mise en scène sont contrebalancés par un texte qui se teinte parfois d'aspects didactiques. Il est question notamment de condition féminine ou de tel aspect de l'automatisme ou de la pensée

de Borduas. Un peu comme si la poésie à elle seule ne suffisait pas à rendre compte de la complexité d'une démarche artistique. De plus, la gestuelle paraît parfois un peu gratuite, bien qu'elle soit généralement précise et harmonieuse. Cependant, l'ensemble s'avère suffisamment varié et rythmé pour former un tout qui est loin d'être désagréable. Alternent ainsi tableaux satiriques, poèmes mis en mouvement, illuminations passagères, interrogations politiques, périodes introspectives, questions futiles et fatidiques auxquels Diane Dubeau réussit constamment à conférer une homogénéité esthétique indéniable.

Il faut dire que les trois comédiennes incarnant les diverses facettes d'Elyse et les deux comédiens qui gravitent autour d'elles travaillent main dans la main, presque comme des danseurs au sein d'une même chorégraphie. Le contraste est beau aussi entre Elyse et ses trois interprètes. Car chacune contribue à nuancer le rôle en lui prodiguant sa touche particulière, non sans qu'il s'en dégage malgré tout une unité palpable. Cela est d'autant plus intéressant que les deux comédiennes enchaînent de leur côté les personnages masculins sans en adopter aucun pour de bon. Douce revanche certes pour une figure féminine que de se voir dotée de tant de visages alors que le stéréotype se trouve pour une fois du côté des mâles.

La situation n'empêche pas Jacques Rossi d'être très pittoresque en prêtre œuvrant dans un institut familial, dégoûlant de condescendance, ni Éric Forget de se dépasser en présentateur quasi contorsionniste. Quant à Elyse, elle devient tour à tour rêveuse, réfléchie ou pétulante selon que le regard se porte davantage sur Marie-Lise Héту, Marika Lhoumeau ou Manon Lussier.

Bien entendu, comme la poésie voisine ici sans cesse l'information, le spectateur familier de l'époque ou des automatistes naviguera plus aisément dans *Autobiographie d'Elyse* que celui qui a moins de repères. Mais il risque également d'être plus gêné d'y rencontrer des références culturelles qu'il connaît. Qu'à cela ne tienne: à l'impossible nul n'est tenu. Et il y a dans ce spectacle assez de trouvailles pour tenir l'amateur de théâtre en haleine durant toute la durée de la représentation. En autant que ce dernier s'intéresse le moins au monde aux méandres et aux méditations jalonnant la vie «d'une artiste en quête d'elle-même». Et pourvu qu'il ne soit pas allergique à ce que la poésie ne cotoie peut-être un petit peu trop l'exposé vague-ment didactique.

CINÉMA

Michel Régnier fulmine
Son 86^e film avec l'ONF ne sera disponible qu'en format vidéo

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Du Kwazoulou-Natal, les médias ont longtemps retenu les horreurs auxquelles aboutissaient les luttes vengeresses entre l'Inkhata et l'African National Congress (ANC). Dans son plus récent film, le documentariste Michel Régnier en tire, malgré tout, un espoir incarné par une femme zouloue profondément impliquée dans la transformation de cette Afrique du Sud qui a tourné le dos au «développement séparé» et qui se dirige vers une démocratie multiraciale.

Zandile Gumedé, qui fera bientôt une tournée de deux semaines avec Oxfam-Canada, de Halifax à Victoria — elle sera accueillie par Alternatives à Montréal le 9 mars —, est en effet le pivot de *Zandile, dans la lumière de l'Ubuntu*, qui se déroule à Amoati, une banlieue déprimante de Durban, dont les 200 000 habitants vivent dans des collines boueuses dépourvues d'aqueduc.

Mère de quatre enfants, Zandile est une femme qui «bâtît l'espoir»; elle est animatrice bénévole de l'Amoati Civic Association et, pour l'instant, hésite à se lancer dans l'arène politique. Nous l'accompagnons dans ses démarches visant à régler au cas par cas le sort de jeunes femmes abandonnées par leur mari, de femmes âgées qui se détruisent en «sniffant» des vapeurs de peinture, mais aussi lors d'une grande manifestation (le 9 août 1996) qui atteste du rôle de plus en plus grand joué par des femmes dans la société sud-africaine post-apartheid. Zandile se fait une spécialité de secouer l'inertie de l'administration, talonnant les préposés à la voirie ou consultant les

retraités qui ont du mal à toucher leur pension.

Au grand désespoir de Régnier, le film ne sera disponible qu'en copie vidéo de 52 minutes (j'ai été admis à une séance de travail sur ce film que Régnier a conçu pour une durée de 88 minutes mais que France Dubé, chargée du montage, devra à regrets amputer). L'austérité pousse en effet l'ONF à ne plus «souffler» les œuvres tournées en super 16 pour les rendre disponibles en 35 mm dans les «vraies» cabines de projection!

Malaise

Régnier fulmine, lui qui en est à son 86^e film avec l'Office national du film et à son 158^e documentaire! *Zandile* est le quatrième film de la série *La Plus Grande Moitié du monde*. L'auteur se montre amer, «mais devant les problèmes quotidiens de Zandile, les nôtres, les miens sont secondaires», écrit-il dans son projet soumis au programme français de l'ONF. Il poursuit: «Le documentaire en prend un sacré coup ces temps-ci. Parfois, je pleure sur cette dérive commerciale qui finira par nous tuer tous, le documentaire et nous.» Jacques Vallée, qui fait fonction de producteur, est mal à l'aise; il tient à signaler au Devoir qu'à son avis, Régnier réagit d'une manière tellement brutale et injuste, parfois, qu'il est en train de s'aliéner les appuis qu'il aurait pu conserver et que, de toute manière, les 75 000 \$ requis pour le transfert du super 16 au 35 mm manquent.

Maurice Bulbulian, qui a mis six ans à compléter, dans les communautés indiennes de Colombie-Britannique, un documentaire sur les agresseurs sexuels, devra lui aussi «accepter» à regrets que son dernier film,

dont la sortie est prévue en février, ne soit diffusé qu'en vidéo, a précisé M. Vallée.

Ubuntu, c'est quoi au juste? Un mot emprunté à la sagesse xhosa pour expliquer que l'on n'est une personne qu'à travers d'autres personnes. Tel est ce rayonnant personnage de Zandile: discrète, efficace, nullement démagogue, qui sait écouter ses collaborateurs. Cette femme qui a pu terminer ses études secondaires communiques son dynamisme, transmet ses inquiétudes, sème surtout l'espoir de changement réel. Mais Régnier n'est pas dupe, il souligne en traits épais les contrastes: les riches surfeurs s'ébattent dans l'océan Indien, à quelques kilomètres à vol d'oiseau de ces banlieues informelles où l'après de la vie saute aux yeux. Mais un noyau d'Africains et d'Africaines tient bon, dans un esprit de solidarité.

Incorrigible Régnier, au regard foncièrement pessimiste (réaliste?). Il nous sert sans écrien un beau portrait de femme, nous fait découvrir un excellent trompettiste (Éric Bongoneduma), des toiles et des sculptures qui disent l'oppression, le deuil, ressort des photos noir et blanc remarquables de Paul Weinberg pour évoquer le passé douloureux. Le tout, baigne dans l'audace de certains chants de maquis de l'ANC ou dans les cantiques de fidèles accomplissant leurs rites en plein air. La joie? Elle est implicite, à la vue de ce groupe de femmes qui, comme Zandile, se sentent vrillées à l'inévitable lutte pour une vie décente et épanouie alors que les écarts entre pauvres et riches sont loin d'être gommés. Amoati n'est qu'une parcelle de cette vaste Afrique du Sud dont Régnier nous dit qu'elle est lente à refermer ses plaies.

EN BREF

Personnalité féminine

(PC) — L'animatrice Christiane Charette, qui a su faire avec brio le passage de la radio à la télé, est venue rejoindre les Dominique Michel, Claire Lamarche et Marina Orsini parmi les finalistes pour le titre de personnalité féminine de 1996, attribué en mars prochain dans le cadre du 12^e gala MétroStar.

teuil jusqu'au mois de mai. Récompensé par l'enregistrement d'un DC simple, une bourse en argent de 2000 \$ et d'autres prix en équipements et instruments, le concours ouvre sa période d'inscription jusqu'au 8 février. Seuls les groupes dont le matériel est à la fois original et francophone seront acceptés. On se renseigne au (418) 692-2263.

ProScène recrute la relève

(PC) — Pour une sixième année consécutive, le concours ProScène invite les artistes de la relève musicale francophone de la région de Québec à tenter leur chance dans cette compétition qui occupera tous les mercredis du Bar D'Au-

Le Cri à Toronto

(PC) — Le musée Munch, d'Oslo, prête son plus célèbre tableau à la Art Gallery of Ontario. *Le Cri*, d'Edvard Munch, y sera exposé du 28 janvier au 20 avril. Munch (1863-1944), qui a peint ce tableau vers 1893, a créé des images illustrant l'angoisse et l'aliénation, sans doute parmi les plus troublantes de l'histoire de l'art en Occident.

À LA TÉLÉVISION

NOS CHOIX

CE SOIR

Paule des Rivières

CHRISTIANE CHARETTE EN DIRECT

Parmi les invités, Claude Ryan.
Radio-Canada, 10h30;
Télé-Québec, 22h30

QUÉBEC PLEIN ÉCRAN

Un débat prometteur, entre deux amis de longue date, Pierre Goyer, qui a été congédié par son maire, et Pierre-Yves Melançon, qui a toujours la confiance de M. Bourque.
Télé-Québec, 19h

LES GRANDES BATAILLES

Premier de deux documentaires sur les répercussions des combats de la Deuxième Guerre mondiale en Afrique.
Canal D, 20h

FEMMES: UNE HISTOIRE INÉDITE

Le choc du futur. L'épisode de ce soir est consacré aux femmes qui luttent pour améliorer la société. Dernier épisode.
Radio-Canada, 21h

MAISONNEUVE À L'ÉCOUTE

Pierre Maisonneuve reçoit Claude Béland, président élu du Mouvement Desjardins, qui entreprend un 3^e mandat.
RDI, 21h30

CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN

LES DEUX FRAGONARD

(4) Fr. 1989. Drame de mœurs de P. Le Guay avec Joachim de Almeida, Philippine Leroy-Beaulieu et Robin Renucci. Au XVIII^e siècle, une belle lavandière, employée comme modèle par un peintre connu, devient du jour au lendemain une vedette du beau monde.
CD 23h



LOST ANGELS

(4) É.-U. 1989. Drame social de H. Hudson avec Adam Horovitz, Donald Sutherland et Amy Locane. À la suite de délits mineurs, un adolescent vivant avec sa mère divorcée est placé dans une institution pour jeunes méadaptés.
CFCF 3h

LE DIABLE D'AMÉRIQUE

(4) Can. 1990. Documentaire de G. Carle. Diverses facettes de la présence du diable dans certaines cultures nord-américaines de jadis et d'aujourd'hui.
CD 4h

CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
SRC	2 (2) 4 (3) Les Mondes de Sismi (16:27) / 0340 (16:55)	Watatatow	Fa Si La chanter / P. Marsolais, M. Arseneault, C. Tétreault	Ce soir	Virginie	Moi et l'Autre	Sous un ciel variable	Femmes: une histoire inédite (6/6)	Le Point (22:25)	Fa Si La chanter (23:02)	Nouvelles du sport / Cinéma / MONTAGNAISES DE PAROLE (23:45)				
TVA	4 (5) 6 (7) 8 (8) 9 (9) Claire Lamarche / Mille et une façons d'être ses dollars (16:00)	Les Amuse-gueules / Véronique Le Flaguais, Rioux, Dr Gilles Lapointe	Le TVA	Piment fort / Pierre Légaré, Alain Choquette, Christian Tétreault	La Poule aux oeufs d'or	Beverly Hills, 90210	Bungalow Blues	Le Retour	Le TVA	chaBada / Marina Orsini, Louise Deschâtelets, France Castel, Mario Saint-Amand	Le TVA Sports / Loteries (23:52)				
TOC	15 (17) 24 (30) 46 Iris / Pacha	Skippy	La Maison de Ouimzie	Carmen Sandiego	Allô prof	Québec plein écran	Lumière sur le monde	Prenez un numéro	Plaisir de lire	Christiane Charette en direct	Québec plein écran (23:24)				
TQS	2 (4) 16 (30) 35 (49) Les Simpson	Le Grand Journal	La Guerre des clans	Flash	Reddy Reddy Gol / Saku Koivu	Hockey / Canadiens - Sabres						Le Grand Journal	Sports Plus	Parlons-en!	
CBC	5 (6) Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newswatch	On the Road	The Health Show	Life & Times / Karen Kain	Black Harbour	CBC News						
CIV	8 (13) Oprah (16:00)	Home Videos	Home Improv.	Newsline	Wheel of...	Jeopardy!	Men...Badly	Chicago Sons	Drew Carey Show	Ellen	Law & Order	CTV News	Nightline	Pulse	
ABC	8 Rosie (16:00)	News	ABC News	Wheel of...	Jeopardy!	Grace Under Fire	Coach		Ellen	Primetime Live	News	Nightline (23:35)			
CBS	11 Step by Step	Brady Bunch	Star Trek: Deep Space Nine	News	M*A*S*H						News / Roseanne				
NBC	3 Quinn (16:00)	The Simpsons	Seinfeld	News	CBS News	E.T.	The Nanny	Pearl	Coast to Coast	Orleans	News	The Late Show (23:35)			
NBS	5 Oprah (16:00)	News	Coach	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy!								
PBS	10 Quack Pack	Access Hollyw.	Jeopardy!		NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Wings	Chicago Sons	NewsRadio	Men Behaving Badly	Law & Order			
ONT	30 Quinn (16:00)	Live at Five	Inside Edition		Real TV	Extra									
CABLE	57 Kratt's Creat.	Bill Nye	Wishbone	Eyewitness	ITN News	Nightly Bus.	Points North	Scientific American Frontiers	W. Styrton: Way of the Writer	The Roots of Roe	Cinéma / JULIUS CAESAR (5)				
	6 The Young and the Restless	Global News			E.T.	Town &...	Raiders...	Wilderness	Destiny Ridge	Ray Bradbury	Heart of...	Global News	Sportsline		
	24 Attack/Hippo...	Polka / Tots / Arthur	Kratt's Creat.	Disney...	Lonely Planet	Nightmares...	Studio 2		Man who Made Husbands...	The View from Here / Dotto's Data Café (23:45)					
	TSN	Sportfishing	Flex Appeal	Winter X Games XPlained	Sportsdesk	That's Hockey!	Bowling / Hiram Walker	1996 Snooker World Cup / Round Robin Match		Hockey / WHL					
	RDS	Hockey OHL (14:30)	Mag. olymp.	Tam-Tam Ski...	Sports 30 Mag	Omnium de quilles		Rodger, Rodger	Hockey WHL / Match des Étoiles						
	TV5	Afrique (16:45)	Journal suisse	Pyramide	Des Chiffres...	Studio Gabriel	Journal FR2	Envoyé spécial	Bons Baisers d'Amérique	Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	Le Cercle de...		
	CF	Spirou	Schtroumpfs	Le Studio	Joy, Nautragés	Premières Fois									
	MP	Musique vidéo (13:00)	La Courbe	Planète Rock	Les Bombes	Le Mix	1 x 5 / ZZ Top	Véro Show	Les Aventures du grand Talbot	Musique vidéo					
	MM	VideoF. (12:00)	RapCity	The Wedge	Daily R.S.V.P.	MuchMegahits	Classic MuchMegahits	The Partridge	Damix	VideoFlow		Classic...	Spotlight		
	SE	Les Jeunes Ninjas 3 (16:55)		Bonheur aigre-doux				Le Silence des jambons		Rude (21:25)		Gazon maudit			
	YTV	Spiderman	Jonny Quest	Secret World	Dexter's...	Anti-Gravity	Are You Afraid	Beasties	Dunk Street	Must Be Mad!	Tarzan	My Hometown	Super Dave...	Catwalk	
	RDI	Marchés (16:35)	Aujourd'hui	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / Churchill (3/4)	Le Journal RDI	Maisonneuve à l'écoute	Atlantique / Qc	Le Téléjournal	Ontario/Ouest		
	D	...valise (16:00)	L'Homme de fer	Science	Animalier / Réserve de Brazoria	Les Grandes Batailles (1/2)		Les Grands Crimes du 20 ^e siècle	Cosmos 1999			Cinéma / LES DEUX FRAGONARD			

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

LE DEVOIR

CULTURE

N.B. L'OSM ce soir à 20 h
Dir. Zdenek Macal;
Helen Donath, sop.
Mahler

CINÉMA

Cachez ce sein

Scandaliser Ted Turner qui gère son petit empire à Hollywood, c'est voir son film se retrouver sous le boisseau. *Crash* de David Cronenberg sortira en salles américaines le 21 mars après un long délai, mais un lancement différé et boudé ne lui promet guère les premiers rangs du palmarès.

Odile Tremblay
Le Devoir

Dans l'Amérique puritaine dont les contradictions, les curiosités salaces, les faces qui se voilent, les scandales déterrés et savourés inondent l'actualité, le cinéma qui dérange a du mal à s'affirmer. Ironiquement, le sexe a beau exploser sur les écrans américains, les scènes explicites y sont encadrées selon un ordre, des recettes qui les uniformisent et apaisent les censeurs. Or le film de David Cronenberg, *Crash* — où les scènes sexuelles représentent la matière même du film et, donc, ne sont pour ainsi dire pas censurables —, représente l'envers de la recette. C'est pourquoi cette œuvre inclassable croupit sur les tablettes de Fine Line où le patron du lieu Ted Turner, qui n'y croit guère, lui a fait subir un purgatoire d'octobre à mars, mois où il devrait enfin gagner les salles américaines. Mais comme la carrière internationale de *Crash* a eu lieu l'année précédente, cette longue quarantaine ne peut que nuire au film bouyé par la maison.

Etrange personnage que ce Ted Turner qui se veut le Monsieur Propre de l'Amérique et de son septième art. Le magazine *Première* en témoignait dans son dernier numéro en tirant bien haut «Ted Turner censure *Crash*». L'actrice Holly Hunter, qui joue dans le film, rétorquait que «le fascisme moral de Ted Turner n'a pas sa place dans l'industrie cinématographique». En vain.

Ce pur et dur chevalier de l'ordre moral (par ailleurs époux de Jane Fonda, qui n'est plus l'égérie de la gauche qu'elle fut jadis), ce sudiste bien pensant à la bras long, étant à la tête des studios New Line, Fine Line, Castle Rock et des chaînes HBO, CNN, TCM et TNT. Il a également de la suite dans les idées. Turner a fondé le Cable Music Network pour «combattre la violence et le sadisme» véhiculés par MTV. En début d'année, sa chaîne Turner Network Television avait refusé de diffuser le long métrage d'Anjelica Huston *Bastard Out of Carolina*. Cronenberg ne pouvait pas se trouver en des mains moins sympathiques à sa cause. La rumeur veut que le champion aux mains propres se soit écrié après le visionnement de *Crash*: «Ce film est l'œuvre d'un fou!» Reste un espoir pour *Crash*: New Line et Fine Line sont en vente et il est probable qu'un autre propriétaire distribuera le film. C'est du moins la grâce qu'on lui souhaite.

Ruée au portillon

On le sait, les films d'auteur européens ou autres vont se bousculer sur nos écrans de l'hiver et du printemps. Et le public aura l'embaras du choix entre plusieurs œuvres intéressantes dont *Breaking the Waves* de Lars von Trier, *Kolya* de Jan Svěrák, *Chamane* de Bartabas ou *Cyclo* de Tran Anh Hung (cinéaste de *L'odeur de la papaye verte*). Ruée qui laisse quand même présager une concurrence folle entre tous ces films courtisant le même public, guère si étendu que ça à Montréal. Si certains, comme Louis Dussault de K Film, voient dans cette



avalanche un indice de santé et une façon de maintenir des choix diversifiés à Montréal en stimulant le public, on se demande comment ces films pourront rentabiliser leur course sans s'annihiler les uns les autres.

Le hic, c'est que ces films ne tiendront probablement l'affiche qu'une semaine ou deux avant d'être remplacés par d'autres. Par ailleurs, les salles manquent au centre-ville pour les accueillir dignement. Le Parisien, toujours paralysé par une grève à l'heure où les deux parties sont irrécconciliables, n'est pas près de rouvrir ses portes, en autant qu'il les rouvre un jour. Parfois, les films ne sortent qu'au Dauphin, si loin de l'épicentre, ce qui ne facilite guère leur carrière. À moins qu'ils n'aient droit qu'à la petite salle du Parallèle. On le voit cette semaine avec *Le Garçu* de Maurice Pialat, projeté depuis vendredi dernier au seul Dauphin, lequel rejoint un maigre auditoire, desservi il est vrai par l'absence de visionnement de presse. Une chose est certaine: au printemps, les distributeurs ne feront peut-être pas d'affaires d'or, because la concurrence, mais les cinéphiles, exilés ou non au Dauphin, seront gâtés.

De tournage en tournage

On n'a jamais tant tourné dans la métropole. Le Bureau du cinéma et de la télévision vient de dévoiler ses statistiques pour 1996. Il s'est dépensé à Montréal 405 millions en tournages pour le cinéma et la télé, soit une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente. Sur les 34 longs métrages et téléfilms tournés à Montréal, 11 étaient des productions étrangères, pour la plupart américaines bien entendu. Le taux de change rend Montréal alléchante pour les producteurs américains qui économisent bien des sous en traversant nos frontières. De plus, ils trouvent ici des sites variés qui se maquillent facilement en coins d'Europe ou des États-Unis, sans parler d'un bassin très honorable de techniciens. Bref, on n'a pas fini de voir les grandes roulettes de tournage stationner à nos coins de rue. Ne reste aux citoyens du Vieux-Montréal qu'à prendre leur mal en patience. Car tout semble indiquer que ce taux de croissance de l'industrie du tournage se maintiendra en 1997.

Truie godardienne

Ceux qui ont savouré le roman vraiment original et drôle de Marie Darrieusecq, *Truisme*, dans lequel une femme se métamorphose en truie (et s'amourache d'un loup-garou), se montreront curieux du film que Godard en tirera sous la production d'Alain Sardre. En effet, le cinéaste de *La Chinoise* vient d'acquiescer les droits d'adaptation cinématographique du livre qui, à travers l'œil de Godard, devrait donner des résultats pour le moins étonnants.

Union des artistes

Serge Turgeon tire sa révérence

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Après 12 ans à la tête de l'Union des artistes, Serge Turgeon laisse la place à d'autres. Il quittera la direction fin mars.

«J'ai pas mal fait le tour du jardin; je suis allé au bout de certaines démarches», résume le comédien en faisant allusion à la reconnaissance du statut des artistes, à l'inclusion de la culture dans les grands débats, notamment dans les discussions de la Commission Bélanger-Campeau, dont M. Turgeon était membre, ou dans les sommets socioéconomiques. M. Turgeon est également fier d'avoir participé à l'élaboration d'une politique culturelle, adoptée par l'ex-ministre de la Culture, Liza Frulla.

«Il est sain que les choses bougent, estime M. Turgeon. Je vais donc bouger moi-même. C'est sain pour l'Union, sain aussi pour l'individu que je suis.»

Des élections auront lieu en mars pour le choix d'un successeur et les candidats seront connus à la mi-fé-

vrier. M. Turgeon «sent qu'il y en a d'autres qui sont prêts». On ne sait s'il sera encore là lorsque l'UDA rendra public son rapport final sur le salaire des comédiennes à la télé. Un rapport préliminaire dénonçant la discrimination à l'endroit des comédiennes, rendu public avant les Fêtes, a été vertement critiqué pour son manque de rigueur.

Pour sa part, le président de l'UDA résume ainsi sa décision: «Le monde change, comme nos métiers changent. Et les discours doivent aussi changer.»

«Je vais, dit-il, continuer à pratiquer mon métier et à rester près des défis culturels de cette fin de siècle.» Mais encore? «Je ne sais pas. Je n'ai rien d'arrêté. Il y a des ponts à l'horizon qui sont là, sur lesquels je vais réfléchir.»

M. Turgeon, qui aura donc complété quatre mandats consécutifs de trois ans, estime qu'il a eu «une présidence heureuse».

M. Turgeon a indéniablement contribué à remettre le statut fragile de l'artiste à l'agenda politique, autant à Ottawa qu'à Québec.

EXPOSITIONS

En attendant Astérix...

Le MBAM présente les prix Saidye Bronfman

Le Musée des Beaux-arts de Montréal présentera cet été *Ils sont fous... d'Astérix* — un mythe contemporain, une exposition toujours à l'affiche du Musée des arts et des traditions populaires, de Paris. Dans l'intervalle, l'établissement de la rue Sherbrooke propose un survol des créations des artisans récompensés par la Fondation Samuel et Saidye Bronfman, au cours des vingt dernières années.

STÉPHANE
BAILLARGEON
LE DEVOIR

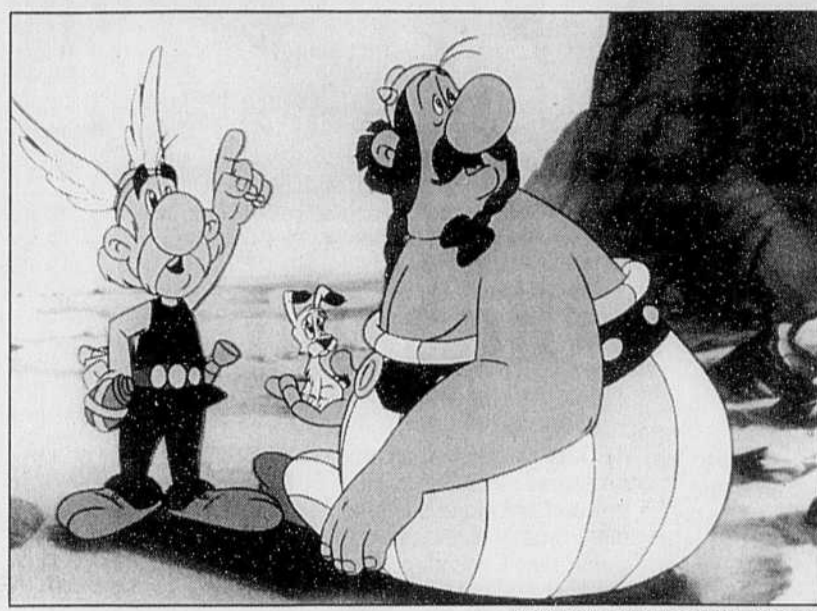
Après avoir ouvert ses salles à Tintin (1981) et à Snoopy (1992), le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM) accueillera cet été une exposition consacrée à Astérix, le petit héros gaulois de la plus célèbre bande dessinée française du monde.

En attendant, la vieille aile nord de l'établissement de la rue Sherbrooke inaugurerait hier *Transformation*, qui met en valeur des créations des vingt lauréats des prix Saidye Bronfman pour l'artisanat.

Ce qu'on y verra à compter du 15 juillet est présenté depuis octobre dernier, à Paris, au Musée des arts et des traditions populaires. L'exposition s'intitule *Ils sont fous... d'Astérix* — un mythe contemporain. Elle devait se terminer en avril mais des prolongations ont été récemment annoncées, jusqu'en juin. Le MBAM a reçu la confirmation que cette expo comprendrait la «grande traversée» il y a à peine deux semaines.

«Ce n'est pas une exposition organisée autour d'une sorte de musée imaginaire comme l'était celle consacrée à Tintin», expliquait hier Pierre Théberge, le directeur du MBAM. «En ce sens, il n'y aura pas d'adéquation entre les images de la bédé et les objets exposés [par exemple entre la fameuse jarre de la couverture du *Lotus bleu* et une véritable porcelaine chinoise]. Cette fois, la méthode sera différente. Les objets présentés vont permettre de se familiariser avec les grandes civilisations de l'Antiquité dont il est question dans les albums.»

Le musée parisien a d'abord conçu son exploration autour des «mythes» de la bédé empruntés à la Gaule celtique au temps de la conquête romaine, à ce vaste univers socioculturel dont les clichés et les poncifs sont utilisés comme instruments de la comédie critique adressée à notre propre temps (les travers nationaux, les mœurs politiques, les rapports hommes-femmes, etc.). Le MBAM compte enrichir ce panorama en explorant d'autres mythes sur d'autres civilisations disparues (l'Égypte d'Astérix et Cléopâtre, la Grèce d'Astérix



EXTRAFILM PRODUKTION, D-BERLIN

Les célèbres personnages d'Uderzo et Goscinny.

aux Jeux olympiques...).

Le musée va puiser dans ses propres collections pour en tirer des objets et des œuvres appropriés, par exemple des toiles qui illustreront les lieux où se déroulent les aventures du petit guerrier à moustaches. En plus, situation américaine oblige, un volet additionnel permettra de faire «quelques clins d'œil» aux cultures amérindiennes en prenant évidemment prétexte de l'album *La Grande Traversée*. La trentaine de volumes de la série d'Astérix, diffusés en 77 langues, se sont écoulés à plus de 250 millions d'exemplaires depuis 1959.

En même temps, dans les salles du nouveau pavillon du musée, on présentera *Exilés et immigrés*, une exposition organisée autour de la production d'artistes honnis par le régime nazi et expatriés pendant le grand jeu de massacre conséquent, entre 1933 et 1945. Une autre histoire de résistants à un autre genre d'envahisseur...

En fait, si on le pousse à établir des parallèles, M. Théberge souligne la richesse esthétique des albums scénarisés par René Goscinny et mis en images par Albert Uderzo. «Le dessin d'Astérix est très moderne, dit-il. Je dirais qu'on y sent l'influence diffuse de Jackson Pollock, de l'expressionnisme abstrait, et même de la technique du "all over". C'est un dessin riche, dense, éclaté, qui déborde dans toutes les directions.» Ils sont fous, ces muséologues!

Quoi qu'il en soit, *Ils sont fous... d'Astérix* — un mythe contemporain fait qu'une part importante de la saison estivale des musées québécois sera placée sous les signes du huitième art puisque le Musée du Québec a lui-même mis au programme, de juin à septembre prochains, une grande rétrospective sur l'histoire de *La Bande dessinée québécoise*.

Les prix Saidye Bronfman

Mais revenons à *Transformation*. Cette expo, qui sera à Montréal jusqu'au 13 avril prochain, a déjà été présentée au Musée canadien des civili-

sations, à Hull. Elle regroupe des créations des artisans lauréats du prestigieux prix créé en 1977 par la Fondation de la famille Samuel et Saidye Bronfman pour souligner le 80e anniversaire de feu Mme Bronfman. Une bourse de 20 000 \$ est rattachée à cette récompense remise annuellement.

Trois salles du MBAM accueillent entre autres des œuvres des créateurs primés au cours de la dernière décennie, des textiles de Carole Sabiston, Susan Warner Keene et Dorothy Caldwell, des verres de Lutz Haufschild, des poteries de Harlan House, des céramiques de Steven Heineemann et des meubles de Michael C. Fortune.

Au total, on y retrouve plus de 70 objets fabriqués à la main. On les aura davantage attendus au Musée des arts décoratifs, qui est d'ailleurs en train d'aménager dans des espaces vacants du MBAM — l'ouverture est prévue pour la mi-juin. Mais bon, le tout permet de prendre conscience de la richesse de l'artisanat contemporain, qui repousse constamment les limites des techniques traditionnelles: le vase devient une sculpture, la tapisserie tissée une installation murale, la chaise ou la table des œuvres d'art du quotidien.

Après Montréal, cette exposition poursuivra sa tournée de musées et de galeries à travers le pays, notamment à Toronto, Winnipeg, Victoria et Halifax.

TÉLÉVISION

Ô Canada mur à mur

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Après le contrat sur l'infopublicité, l'histoire d'amour se poursuit entre TVA et Ottawa. La chaîne privée — ainsi que CTV — vient de signer un important contrat avec le Bureau d'information du Canada (BIC) dans lequel il s'engage à faire la promotion des merveilles du Canada.

Le contrat prévoit que des capsules promotionnelles seront, à compter de lundi, et pour quatre semaines, intégrées à l'émission matinale *Salut Bonjour* de TVA. Elles vanteront les sites et paysages du Canada et serviront au lancement d'un concours afin de gagner des voyages... au Canada. La «campagne d'information», selon les termes du porte-parole de BIC, M. Alain Garceau, coûtera 1,5 million au gouvernement fédéral mais les ententes avec «les partenaires privés» permettront des promotions d'une valeur de 4 millions. L'entreprise de publicité Mediacom participera à la campagne, avec des panneaux-réclame et des affiches dans des abris de 38 villes canadiennes. Et la compagnie aérienne Canadien sera le transporteur officiel des gagnants.

Le Bloc québécois a vivement dénoncé cette démarche, qu'il qualifie de «propagande à son meilleur». Cette campagne qui a nom Attractions Canada n'est que le volet hivernal d'un vaste programme de promotion du Canada, avant les élections. Un second volet sera en ondes au printemps. La campagne télévisée, outre qu'elle apporte beaucoup d'argent à TVA, est intéressante car elle force l'écoute: les indices liés au concours seront intégrés aux émissions du réseau.

Radio-Canada, personne ne commente tout cela. Il est clair que le gouvernement fédéral n'aurait pu signer ni avec CBC ni avec Radio-Canada une campagne promotionnelle du genre parce que tout le monde y aurait vu une utilisation propagandiste des ondes. Mais de toute manière, Radio-Canada n'a pas eu le choix car rien ne lui fut proposé.

Le BIC, attaché au ministère du Patrimoine, affirme que ce sont les «partenaires privés» qui l'ont approché mais TVA assure que l'initiative est venue d'Ottawa. Pour le Bloc québécois, cette opération de vente du pays est «indécente», selon le député Gaston Leroux.

MUSIQUE

en tête

LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS MUSICAUX À VENIR

JANVIER

23

SMCQ: NOUVELLES DE VANCOUVER
Le Vancouver New Music Ensemble, direction, Owen Underhill, 20 heures

Table ronde
Walter Boudreau, Owen Underhill et leurs invités vous attendent dans le hall du Gesù pour une rencontre informelle où il sera question du monde de la musique de la côte Ouest canadienne, 19 heures

Salle du Gesù
1200, rue de Bleury, métro Place des Arts
Prix du Billets: 23 \$ / 16 \$ étudiants et aînés
Réservations: 861-4036

23 21 25 26 27

OPÉRA MCGILL présente

LA CENERENTOLA de Gioacchino Rossini
Nelson Vignola, metteur en scène, André Barbe, scénographe, Mireille Vachon, costumière et Luc Prairie, éclairagiste
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MCGILL, Timothy Vernon, chef

19h30 (sauf dim 26 janvier : 14h) Salle Pollack, 555, rue Sherbrooke Ouest (métro McGill)
Billets: 18 \$ / 10 \$ aînés et étudiants (sièges réservés)
Renseignements: 398-4547 ou 398-5145

26

FACULTÉ DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL présente

MUSIFÈTE

13h Rythmes de Bali avec l'Atelier de gamelan; 13h30 Opérette viennoise La Chauve-Souris de Strauss (extraits); 14h Le NEM répète une oeuvre de Myke Roy commentée par le compositeur; 15h Chanté avec nous le Messie de Händel, dir. Nicole Paiement; 16h Le Stage Band (S. Stone), le Nouvel Ensemble Moderne (L. Vaillancourt) et l'Orchestre (J.F. Rivest) dans des oeuvres de Duke Ellington, Roy et Schubert; Récitals, classe de maître en guitare, exposition d'instruments, visite de studio, ... 200, avenue Vincent-d'Indy de 13h à 17h — Entrée libre. Renseignements: 343-6427

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE

EN COLLABORATION AVEC LE DEVOIR

GAGNEZ UN LAISSEZ-PASSER POUR LA PARODIE LA PLUS APPLAUDIE DE L'ANNÉE

LE DEVOIR

ALLIANCE

PRÉSENTENT

Laura Dern

UN SUJET CAPITAL

v.f. de Citizen Ruth

GAGNANT

MIEUX MEILLEURE ACTRICE LAURA DERN

Festival Des Films Du Monde Montréal 1996

PRÉSENTATION SPÉCIALE

LE JEUDI 30 JANVIER À 19 h 30

CINÉMA COMPLEXE DESJARDINS

POUR GAGNER UN LAISSEZ-PASSER DOUBLES

COMPLÉTEZ ET RETOURNEZ CE COUPON-RÉPONSE AVANT LE 28 JANVIER À :

« UN SUJET CAPITAL » afs Alliance Vivafilm, C.P. 282 Succ. B, Montréal Qc H3B 2J7

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

TÉL. (JOUR) _____ (SOIR) _____

Le tirage aura lieu le 28 janvier 1997. Cette annonce sera publiée dans Le Devoir du 18 au 22 janvier 1997. La valeur des prix est de 250 \$, 150 gagnants d'un laissez-passer double seront élus par téléphone. Facilitez reproduits à la main acceptés. Règlement du concours disponibles chez Alliance Vivafilm.

